

Université Lumière Lyon 2
Sciences sociales
2014

**Représentation du guerrier gaulois à travers les restes
osseux découverts dans le sanctuaire
de Ribemont-sur-Ancre.**

Par Jannick RICARD

Thèse en langues, histoire et civilisations des Mondes Anciens

Sous la direction de Matthieu POUX.

Soutenue le 27 juin 2014

Matthieu POUX : président du jury
Jean Louis BRUNAUX : rapporteur
Bruno BOULESTIN : rapporteur
Patrice MENIEL : juge

REMERCIEMENTS

Je remercie en tout premier lieu Matthieu Poux qui a accepté de prendre la direction de cette thèse initiée et codirigée avec Jean Louis Brunaux. Il m'a poussé sur des chemins éloignés de l'archéo-anthropologie où il a corrigé mes raccourcis avec beaucoup de patience.

Ma dette est grande envers Jean Louis Brunaux qui m'a accueilli en 2006, avec mon petit bagage de médecin légiste mais une grande curiosité, au sein du Centre Archéologique départemental de Ribemont-sur-Ancre. Là, il m'a ouvert la collection et fait partager son expérience, découvrir le monde celtique grâce à sa grande connaissance des textes et des travaux sur les sanctuaires.

Qu'il trouve dans ce travail qu'il a suggéré, l'expression de ma reconnaissance et de mon amitié.

Bruno Boulestin a accueilli le légiste que je suis avec fraîcheur, en avançant que l'on n'était plus au XIX^e siècle où les médecins donnaient leur avis sur des squelettes surgis du passé. L'anthropologie avait fait de grands progrès depuis cette époque et il fallait faire ses classes. J'ai accepté sa franche remarque et tenté de faire mes preuves. Une chose est sûre, j'ai acquis auprès de lui la rigueur et probablement l'envie de le surprendre.

Y suis-je arrivé ?

Je le remercie sincèrement de m'avoir en quelque sorte adoubé et j'aimerais encore apprendre à ses côtés.

Je remercie vivement Patrice Méniel d'avoir accepté de juger ce travail. Sa bonne connaissance de Ribemont, pour y avoir longtemps fouillé, et des sanctuaires en général alimenteront la réflexion.

Je craignais l'aura d'Henri Duday et ses travaux m'impressionnaient, mais autour d'un chocolat, il a corrigé avec patience mes premiers pas dans la recherche. Je lui en suis reconnaissant et j'espère ne pas avoir trahi le monde des anthropologues en proposant ce travail.

Je remercie sincèrement Jean-Pierre Canarelli, mon maître en chirurgie, sa curiosité naturelle n'a jamais mis d'entrave à mes activités à la marge de la pratique clinique. Je lui en suis infiniment reconnaissant.

Je remercie par ailleurs Gérard Fercoq du Leslay, Kai Fechner, Katherine Gruel, Aïcha Malek, Louis Pol Delestrée, Josabeth et Yves Lebéchenec, Marie Laurence Haak. Certains m'ont ouvert à d'autres mondes et d'autres accordé leur confiance.

Sans celle de Yoann Zotna, directeur actuel du Centre Archéologique Départementale de Ribemont-sur-Ancre, rien n'aurait été possible.

Je remercie sincèrement Sylvie Géro, secrétaire du centre, sa disponibilité et sa gentillesse n'ont jamais fait défaut.

Enfin, merci à Fatima mon épouse, à mes enfants Emilie, Hélène et Clément, leur patience devant mes rêveries a permis l'achèvement de ce travail.

Engagé à l'imagination de grande chose parmi l'ombre et le parfum des forêts qui recouvrent parfois ces blocs mystérieux, l'homme par l'esprit seul suppose là dessous leur continuité.

Francis PONGE

SOMMAIRE

I Problématique	6
II Conditions de la recherche	7
2. 1. La collection ostéologique	
2. 2. Méthodologie	
III Etat de la recherche sur le guerrier et la guerre	13
3. 1 Le guerrier gaulois de l'Antiquité à nos jours du topos à l'objet d'étude.	
3. 2 L'identité biologique du guerrier gaulois	
3. 3 Traitements réservés aux guerriers en ante et post mortem.	
IV. Présentation des données.	21
4. 1. - Le site de Ribemont :	
4. 1. 1 Topographie.	
4. 1. 2 Evolution du site	
4. 1. 3 Historique des fouilles.	
4. 2. - Emplacements des différents ensembles osseux à l'extérieur de l'enclos sacré.	
4. 3. - Emplacements des dépôts osseux à l'intérieur de l'enclos sacré.	
V. Analyse anthropologique générale	53
5. 1.- Les pathologies traumatiques	
5. 2.- Les pathologies congénitales.	
5. 3.- Les pathologies acquises	
5. 4.- Les pathologies dégénératives	
6. 5.- Les pathologies infectieuses	
6. 6.- Les pathologies tumorales	
VI. Descriptions des traces osseuses	68
6. 1.- Sur les vertèbres cervicales	
6. 2.- Sur les vertèbres thoraciques	
6. 3.- Sur les vertèbres lombaires.	
6. 4.- Sur les mandibules.	
6. 5.- Sur un cartilage thyroïde	
6. 6.- Sur les cotes	
6. 7.- Sur les os du membre supérieur	
6. 8.- Sur les os du membre inférieur.	
6. 9.- Analyse générale des traces de violence sur les os.	
6 10.- Les traces animales	
VII. Synthèse des données.	198
7. 1. Analyse anthropologique générale	
7. 2 Synthèse des traces sur les os	
7. 3 Les dépôts osseux dans leur contexte	

7. 3. 1 Tentative de spatialisation (ensembles et architecture)	
7. 3. 2 Dépôts animaux	
7. 3. 3 Dépôts métalliques et armements	
7. 3. 4 Analyses environnementales	
7. 4 Parcours et organisation générale (analyse intra site)	
VIII. Anthropologie du guerrier gaulois de la naissance à la mort	223
8. 1.- Identité du guerrier.	
8. 1. 1 Des guerriers ?	
8. 1. 2 Comment à partir de quand devient-on guerrier ?	
8. 1. 3 Des professionnels de la guerre ?	
8. 2.- De la blessure à la mort	
8. 2. 1 Les blessures au combat à l'époque classique.	
8. 2. 2 Des traces de coups, quelles interprétations ?	
8. 2. 3 Quel sort est réservé aux guerriers après la mort ?	
IX. Conclusion	243
X. Bibliographie	245
Annexe documentaire 1	260
Annexe documentaire 2	265
Annexe documentaire 3	280

I PROBLEMATIQUE

Il y a 48 ans Roger Agache, grâce à l'archéologie aérienne, a d'identifié à Ribemont-sur-Ancre un site qui se révéla être un sanctuaire gaulois majeur de la Gaule. Durant près de 20 ans, les fouilles ont mis au jour, au sein et en dehors d'une zone probablement dédiée à un culte, des armes en grande quantité, de la céramique et une collection ostéologique forte de plus de 22 000 pièces osseuses humaines, unique par son volume, sa diversité et la qualité de sa conservation. Ces os portent à leurs surfaces de nombreuses traces de violence, témoins d'activités guerrières mais aussi de gestes de découpe et de décarnisation. La collection s'intègre dans un ensemble architectural complexe probablement destiné à honorer la guerre comme le suggèrent les armes (épées, fourreaux, umbos de bouclier, fers et talons de lances) provenant d'un ou de plusieurs évènements guerriers.

Nous voici confronté à l'hypothèse d'un sanctuaire guerrier possédant de grandes similitudes avec celui de Gournay-sur-Aronde mais avec un matériel osseux considérable, porteurs de nombreuses marques et appartenant à des individus contemporains morts lors d'un ou de plusieurs évènements guerriers proches. Nous ne sommes plus devant des sépultures occasionnelles contenant un corps et des outils de la guerre mais face à un amoncellement d'os humains et d'armes, organisé de façon complexe. La densité du corpus ostéologique humain à notre disposition offre l'opportunité d'étudier une population contemporaine, importante, d'individus morts au cours d'un ou plusieurs évènements violents et probablement guerriers.

Comment valoriser cette collection et quelles méthodes employer pour y parvenir ?

Ce sanctuaire, fouillé durant plus de vingt ans, a livré une masse d'informations considérable qui n'ont pas encore toutes été analysées. Les premières publications furent alimentées par les travaux de fouilles de J. L. Cadoux sur l'ossuaire (Cadoux, 1882, 1984), mais la première synthèse revient à J. L. Brunaux (Brunaux, 1999, 2003). Ce dernier avait émis plusieurs remarques : tout d'abord sur la chronologie du site, sa continuité de la Tène C1 jusqu'au Haut Empire, sur un ou plusieurs évènements fondateurs du sanctuaire. Cette idée de continuité s'appuie sur la superposition d'un sanctuaire celtique et d'un temple gallo-romain (Brunaux, 1999). Son analyse de 2003 (Arcelin, Brunaux, 2003) s'étaie sur la fouille complète de l'ensemble des structures connues à ce jour. Il y introduit la notion d'un trophée guerrier utilisant les armes et les corps des combattants morts placés dans un enclos carré avec, toute proche, une construction palissadée circulaire, lieu d'exposition des cadavres des vainqueurs. En dehors de ces enclos, un amoncellement de squelettes et d'armes rassemblaient les restes des supposés vaincus exposés dans une construction en élévation.

Cette approche novatrice a gardé la primauté, durant de nombreuses années, il importe maintenant de la discuter à la lueur des analyses récentes (anthropologie et pédologie).

Ces os en bon état de conservation se prêtent, à l'aide d'un certain nombre de mesures et d'observations, à une approche de l'identité biologique des individus, à travers l'âge, le sexe, la stature et l'état sanitaire. Ce préalable indispensable effectué l'examen minutieux de la surface de os identifie de nombreuses traces, témoins d'actes de violence anciens, de combats plus récents et de manipulations après la mort. Il conviendra alors d'en établir une typologie précise, leur répartition sur les os ainsi que dans les différents lieux de dépôts.

La somme d'informations obtenues permettra d'aller au delà de la simple observation pour identifier des pratiques et des gestes: coups portés lors de combats, décapitations, découpes et les armes utilisées pour produire les traces.

Ces étapes achevées, il faut replacer les restes de ces individus dans le contexte d'un sanctuaire construit probablement autour des corps des guerriers et tenter d'en ébaucher la compréhension par une confrontation avec les études environnementales, les dépôts d'armes et la présence d'os animaux.

Le cheminement de ce travail, tout en conservant comme point de départ l'observation du corpus, propose d'aborder une anthropologie de la guerre et des guerriers. Cette étape ultime, en s'appuyant sur nos observations, les travaux archéologiques et les écrits antiques souhaite ébaucher l'enfance, l'apprentissage des pratiques du combat, les gestes suivant immédiatement la mort et l'usage rituel fait du corps des guerriers.

II CONDITIONS DE LA RECHERCHE

La collection, entreposée dans les réserves du Centre Archéologique de Ribemont sur Ancre, provient des campagnes de fouilles menées, annuellement, sur le site de 1966 à 2002 avec une interruption entre 1987 et 1991. Plusieurs responsables se sont succédé sur le terrain : Alain Ferdière, Jean Louis Cadoux et Jean Louis Brunaux. Les fouilles étalées sur près de vingt ans ont attirées de nombreux fouilleurs et étudiants, dont certains sont devenus des chercheurs reconnus dans le monde des archéologues protohistoriens. Le matériel de fouilles fut rassemblé dans les locaux, aménagés au cœur du village, du Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre qu'occupaient, jadis, une ancienne ferme. Depuis plusieurs années, il a trouvé place au sein d'un édifice moderne dont la conception revient à la volonté du directeur de l'époque Jean Louis Brunaux. Ce dernier a veillé à l'édification d'un centre de conservation et de recherche archéologique doté de laboratoires et de lieux de stockage adaptés aux os humains et animaux, aux pièces métalliques et enduits peints. Ce centre, géré au début par une association, relève désormais, de la responsabilité du Conseil régional de la Somme.

Durant les années de travail sur le terrain et en laboratoire, plusieurs anthropologues apportèrent leurs contributions : François Mariethoz lors des premières campagnes. Depuis 1995, sous les responsabilités d'Henri Duday et Bruno Boulestin : Sandrine Thiol, Hélène Guillot, Stéphane Hérouin, Hugues Leclerc, Jean François Bidel et Amandine Leroux. Leurs recherches ont fait l'objet de mémoires de maîtrise, d'une thèse et de plusieurs articles.

Ce travail s'inscrit dans la continuité de tous ceux qui contribuèrent à la découverte, à la mise au jour puis à l'étude des collections.

Le matériel osseux a été mis à notre disposition à partir de 2006 par Jean Louis Brunaux qui a veillé à offrir du matériel de mesure, optique et photographique de qualité pour mener à bien les observations. La collaboration de David Gandia (étudiant en master à l'université de Lyon 2) s'avéra précieuse dans l'observation spécifique des vertèbres cervicales et celle de Claire Favart (étudiante en master d'anthropologie à Bordeaux) pour une partie de l'analyse de l'« ossuaire 82 ». La bonne connaissance des banques, de données concernant la collection, par Sylvie Géru, secrétaire du centre, nous a épargné des pertes de temps considérables

Enfin mon parcours atypique comme médecin légiste n'a pas entravé l'acceptation de ce projet de recherche par l'école doctorale de l'Université Lumière Lyon 2, grâce à Matthieu Poux.

2. 1 La collection ostéologique

Le matériel osseux entreposé dans les réserves du Centre archéologique départemental situé à Ribemont sur Ancre, rassemble à ce jour 22 976 os complets ou fragmentés provenant des différentes zones du site.

Ossuaire 82	2026
Ensemble 83 et 84	265
Ossuaire 91	409
Ossuaire 93	1848
Ossuaire 2000	1483
Zone 1 (au nord du Charnier)	157
Zone 2 (à l'est du Charnier)	48
Zone 3 (à l'intérieur de l'enclos quadrangulaire)	1266
Zone 4 (« Charnier »)	13288
Zone 5 (fossé de l'enclos quadrangulaire)	633
Zone 6 (au sud du Charnier)	7
Zone 7 (enclos circulaire)	391
Zone 8 (angle nord à l'intérieur de l'enclos)	18
Erratiques ou mal répertoriés	1137

Tableau 1 : répartition des os sur les différents sites

Tous les types d'os sont représentés dans ce corpus à l'exception des crânes uniquement identifiés par 21 fragments de voûte crânienne se répartissant ainsi : 2 dans l'ossuaire 2000, 6 dans l'enclos circulaire, 13 hors de l'enclos (puits, fossés et zones limitrophes du « Charnier ») et par 10 fragments de mandibules dont 2 avec des traces (871834 et 93 0514)

2. 2- Méthodologie

Ce travail d'analyse anthropologique a bénéficié des équipements du laboratoire du centre archéologique de Ribemont sur Ancre. Avec de nombreuses réserves climatisées, cette structure permet une conservation satisfaisante des collections répertoriées dans une banque de données Access. Il a fallu six ans pour mener à bien, cette étude, en privilégiant les ensembles qui avaient fait l'objet de recherches partielles mais non publiées, (les ensembles 83, 84 et l'« Ossuaire 82 ») ou d'aucune évaluation (« enclos circulaire »). Les os du « Charnier » ont été revus afin d'établir une comparaison à ceux provenant des autres ensembles.

2. 2. 1 La détermination du nombre minimal d'individus (NMI)

L'arasement du sol effectué, lors de la construction du temple, sur près d'un tiers ouest de l'ensemble du sanctuaire, en a détruit une partie, mais fort heureusement le comblement a préservé les deux tiers est.

Il fallait compléter les premières observations par un comptage des pièces osseuses de l'enclos circulaire qui n'avait jamais été fait et par une reprise de celui de l'« ossuaire 82 ».

Plusieurs travaux avaient permis d'établir un NMI sur le « Charnier » par H. Leclercq jusqu'en 1996 (Leclercq, 1996) puis S. Thiol jusqu'en 1999 (Thiol, 2002), sur l'« Ossuaire 91 » par J. F. Bidet (Bidet, 1997), sur la zone 5 par R. Lisfranc (Lisfranc, 1997).

2. 2. 2 Etude métrique et de la stature

L'étude métrique s'appuie sur la mesure des os longs complets et bien conservés, l'estimation des statures sur les abaques définies par Georges Olivier (Olivier, 1963).

2. 2. 3 La détermination du sexe

Afin d'estimer le sexe nous avons eu recours à l'évaluation morphologique de cinq régions définies, sur les os coxaux, par Jaroslav Bruzek. (Bruzek 1991) mais surtout pour l' « ossuaire 82 » par la méthode DSP décrite par Pascal Murail. (Murail, 2005).

2. 2. 4 La détermination de l'âge de la mort

Il est difficile d'apprécier avec précision l'âge du décès, cette détermination s'appuie sur la progression de la maturation osseuse pour les adultes (Ferembach et al, 1979, Ubelaker 1999, Bass, 2005), pour les juvéniles sur la persistance des cartilages de croissance (Scheuer et Black, 2007) et l'apparition des bourgeons dentaires. Cette approche permet d'identifier trois groupes, comme l'a déterminé S. Thiol dans sa thèse, (Thiol, 2002). En premier lieu, les « grands adolescents » dont les caractéristiques morphologiques sont proches de celles d'un adulte hormis la persistance de certains cartilages de croissance partiellement fusionnés, puis les « adultes matures » dont toutes les zones de croissance sont soudées sauf celle de l'épiphyse sternale de la clavicule. Enfin les « adultes matures » âgés de plus de trente ans dont certains présentent des marques de dégénérescence (arthrose). Nous avons ajouté à ces groupes les « juvéniles » dont les os ne portent aucune fusion des cartilages de croissance.

2. 2. 5 Etude des modifications de surfaces.

L'essentiel de ce travail repose sur l'observation, obligeant à l'identification préalable, des os porteurs de traces, puis de soumettre les corticales à un examen minutieux, en lumière rasante, à la loupe à main et à l'aide d'un binoculaire avec un grossissement faible (x10) et plus élevé si cela s'avère nécessaire (x30). Un premier examen permet d'exclure, les empreintes végétales (radicelles), les manipulations et frottements, les accidents de fouilles ou les actes malveillants de clandestins, en s'aidant de la couleur de la trace et de l'indication de la face d'apparition lors de la fouille.

Après ce premier tri il faut identifier les marques de manipulations plus récentes comme le bêcheage gallo-romain lors de la destruction des enclos. Enfin il ne faut pas exclure les sillons de manducations (carnivores et rongeurs) qui nous renseignent sur une possible exposition à l'air libre.

Toutes ces précautions prises, nous avons ainsi conservé les os porteurs de traces s'inscrivant dans la problématique de notre recherche. Il faut identifier et décrire les traces, en déterminer le siège, le nombre et la forme et établir une typologie précise. Cette analyse reprend en la complétant les types définis par B. Boulestin (Boulestin, 1999) et repris par S. Thiol (Thiol, 2002).

On peut déterminer ainsi :

- Les **entailles** marquant la surface osseuse par un sillon de profil asymétrique avec une berge lisse faisant un angle aigu par rapport au plan de la corticale, déterminant ainsi l'angle d'attaque et une berge plus irrégulière avec un angle plus obtus correspondant à une zone d' « explosion » de la corticale lors de l'impact.
- Les **stries** plus fines se distingue par un sillon de profil symétrique en V ou en U à berges régulières (stries de coupe) témoignent d'une action perpendiculaire à la surface de l'os.

Plusieurs sillons parallèles évoquent le passage répété d'une lame aiguisée (stries de raclage) comme pour détacher un muscle adhérent à l'os.

- Les **sections** correspondent à un sillon profond qui entame profondément l'os jusqu'au tissu spongieux voire en le coupant complètement ou le fracturant.
- Les **enfoncements** ou **écrasements** sont produites par une arme large appliquée avec force, cette dernière franchit la corticale et s'enfonce dans le corps spongieux sur une surface plus grande.
- Les **perforations** prennent différents aspects : punctiforme en étoile éclatant la surface superficiellement ou plus lenticulaire prenant la forme de l'arme et franchissant la corticale.

Nous avons exclu des perforations atypiques de forme rectangulaire aux angles arrondis touchant différents os. S. Thiol les avait identifiées (Thiol, 2002) sans apporter d'explication précise sur leur origine. Leurs formes et leurs sièges très variés obligent d'avoir recours à de l'imagerie spécifique (tomodensitométrie 3D) afin de déterminer des trajets intra osseux complexes. L'hypothèse d'un insecte ou d'un ver n'est pas à exclure et requiert un avis spécialisé. Cette étude justifie un travail spécifique sortant du cadre de ce travail

Cette typologie n'a pas pour seul but une observation simple mais veille aussi à déterminer les conditions de la survenue. La forme et la situation d'une trace apportent des informations sur la position de la victime, de l'agresseur, sur l'arme utilisée et enfin sur le geste et la force appliqués. La diversité des traces sont autant de témoins de circonstances très différentes : combat, décapitation, découpe ou acharnement.

2. 2. 6 Critères permettant de distinguer les traces des différentes armes.

Les traces sur les os avaient attiré l'attention des chercheurs mais généralement la réflexion se limitait à une comparaison entre les marques des armes en pierre ou métallique. (Bromage et Boyde, 1984, Greenfield, 1999). Pour des nécessités judiciaires l'anthropologie médico- légale peut apporter des réflexions précises sur les gestes et les positions des auteurs et des victimes en s'aidant de l'expérimentation (Hook, 1998).

D'autres auteurs, comme Lewis J. E. (Lewis, 2008), entreprennent d'étudier les traces produites post mortem, par une épée ou un couteau et de préciser la typologie spécifique à chaque lame. L'utilisation d'os de taureaux à bosse recouverts de 1 à 2 cm de chair place les expérimentateurs dans une situation comparable à celles rencontrées lors d'affrontements guerriers. Cette approche expérimentale offre l'opportunité de différencier les traces faites par des couteaux et des épées, armes couramment utilisées par les Gaulois en plus des lances et des javelots. Dans ce travail, il est surprenant de constater que les katanas japonais produisent des marques assez proches de celles observées avec les lames issues de la métallurgie gauloise.

Cette identification s'appuie sur un examen précis des berges et du fond de la trace laissée par l'impact.

Les épées entaillent selon un profil en ellipse large et profonde, avec un plan de coupe lisse formant un angle aigu avec la surface de l'os, correspondant à la direction de l'attaque, opposé à une berge rugueuse, fragmentée, plus endommagée formant un angle obtus avec la corticale osseuse (figures 1 et 2).

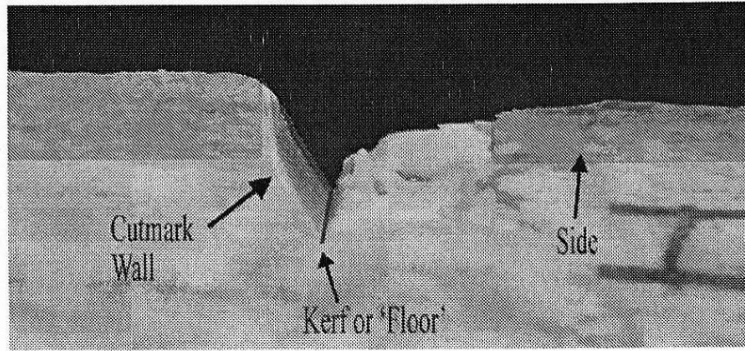


Fig. 1 : trace produite par une épée, document d'après J. E. Lewis.

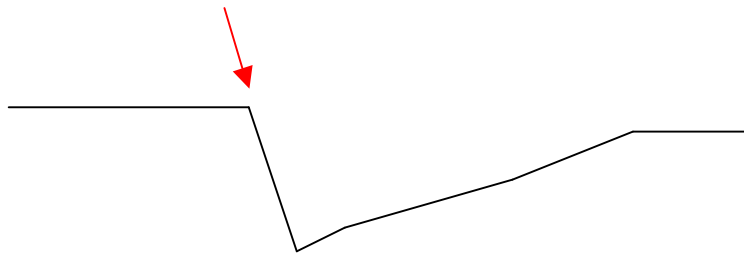


Fig. 2 : schéma de la trace produite par une épée

On peut définir ainsi la forme globale de ce type d'impact appliqué ici à 80° par rapport au plan de la corticale osseuse (figure 1 et 2).

Les traces de couteau sont très différentes : longues, étroites, au profil en forme de V avec des berges peu endommagées à angles aigus, avec un aspect de méandre dû, lors du geste de découpe, à la progression de la lame sur la surface de l'os. (Figure 3 et 4)



Fig. 3 : vue d'une trace produite par un couteau d'après J. E. Lewis

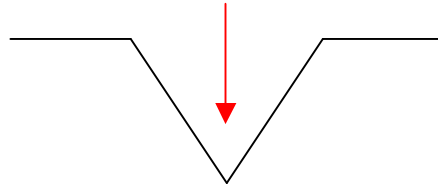


Fig. 4 : Ce schéma montre la section globale d'une trace de couteau.

Bello (Bello et Soligo, 2008) va plus loin dans l'examen de ce type de traces. Pour cela, il utilise des côtes de porcs, qu'il entaille avec une lame de couteau en modifiant les angles d'attaque. La variation de cet angle modifie significativement le profil des marques comme le montre la figure 5.

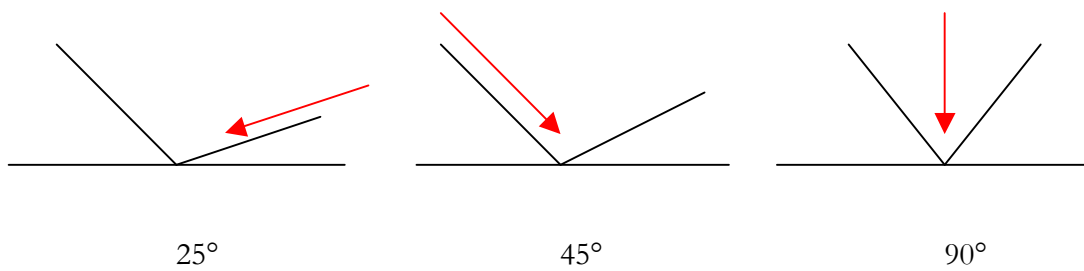


Fig. 5 : profils des traces de couteau en fonction d'angles d'attaque différents.

Ce type d'expérimentations nous informe sur les techniques employées. Une inclinaison avec un angle faible suggère un habile dépeçage et un décharnement de l'os des muscles adhérents ; cette méthode nécessite une force modérée. Par contre, plus on s'approche d'une découpe perpendiculaire à la surface de l'os, moins le processus devient contrôlé ; cette technique semble réservée à la découpe des tendons ou des ligaments. Elle requiert une plus grande force. (Figure 5)

III ETAT DE LA RECHERCHE SUR LE GUERRIER ET LA GUERRE.

3. 1 Le guerrier gaulois de l'Antiquité à nos jours, du topos à l'objet d'étude.

« *La valeur guerrière est un honneur chez les Scythes, les Perses, les Thraces et les Celtes.* » (Aristote, Politique, 1234 a).

« *Les Scythes, les Perses ou encore les Carthaginois, les Celtes, les Ibères et les Thraces, tous des peuples belliqueux.* » (Platon, Les Lois, 627d)

Ces grands intellectuels grecs, vivant à cheval sur le V^e et le IV^e siècle avant notre ère, faisaient grand cas de la valeur guerrière des Celtes et leurs accordaient le privilège d'appartenir aux peuples belliqueux. Les écrits d'autres auteurs classiques, grecs ou romains, abondent d'informations mais d'inégale valeur en raison de nombreux a priori culturels et idéologiques.

Toutefois, la plupart d'entre eux s'accordent sur le fait qu'au sein de l'univers culturel que le monde gaulois représentait, les guerriers et leur science du combat tenaient une place essentielle. La tribu constitue l'entité primordiale, communauté centrée sur l'artisanat, l'agriculture et l'élevage (Polybe, II, 17, 8-12). L'économie et l'organisation sociale de beaucoup reposent en partie sur la pratique de la guerre source importante de richesse (butin). Un exemple de cette inclinaison naturelle est fourni par César dans son récit de la Guerre des Gaules. Dans sa description des peuples de ces territoires il insiste sur la valeur des Helvètes et surtout des Belges en qui il reconnaît des braves peu enclins à la mollesse de la civilisation et bons combattants par l'habitude d'échanges belliqueux avec leurs voisins d'outre Rhin, les Germains. (*Guerre des Gaules*, I, 1)

Les plus braves de ces trois peuples (*Aquitains, Gaulois et Belges*) sont les Belges, parce qu'ils sont les plus éloignés de la Province romaine et des raffinements de la civilisation, parce que les marchands y vont rarement, et, par conséquence, n'y introduisent pas ce qui est propre à amollir les cœurs, enfin parce qu'ils sont les plus voisins des Germains qui habitent sur l'autre rive du Rhin et avec qui ils sont continuellement en guerre.

Les auteurs classiques identifient dans les tribus des personnages essentiels comme les druides et les membres d'une « aristocratie » guerrière, les « *équites* » mot sans équivalent chez les Grecs et utilisé par César (*Guerre des Gaules*, VI, 15). Le guerrier appartient à cette élite selon : « *sa naissance et sa fortune a autour de soi un plus ou moins grand nombre d'ambacts et de clients.* » (*Guerre des Gaules*, VI, 15). Ces « vassaux », en quelque sorte, solidaires dans les combats dépendent économiquement, et pour leur sécurité, de leur maître. Cette dévotion structure, autour de sortes de chefs de guerre, des communautés de combattants chargées d'assurer la défense du territoire contre les incursions belliqueuses des peuples voisins, mais n'hésitant pas, le cas échéant, à s'approprier du butin (bétails, or, esclaves) au dépend d'autres tribus. Mais, parfois à l'étroit sur leurs territoires, ces communautés, afin d'assurer leur survie envoyaient les plus entreprenants d'entre eux à la conquête de nouveaux espaces plus riches, se structuraient, alors, de grandes migrations dont les plus marquantes franchirent le Rhin pour gagner les Balkans ou les Alpes et se répandre en Italie. D'ailleurs après un passage transalpin et à l'issue d'un simple différend avec des populations étrusques, des Gaulois mettent le siège devant Rome et obtiennent en dédommagement une riche rançon. Le mythe fera le reste, les historiens romains amplifient cet épisode et accordent aux Gaulois une réputation de combattants farouches que la cité romaine a défiés. Tite Live donne toute liberté à sa plume pour décrire alors cette marche des Gaulois sur Rome. (*Histoire romaine*, V, 37). Il décrit des hommes pressés d'en découdre et semant une traînée d'épouvante sur leur passage.

Bouillant de colère, et d'un naturel impuissant à la contenir, ils arrachent leurs enseignes, et s'avancent d'une marche rapide sur le chemin de Rome. Comme au bruit de leur passage, les villes épouvantées couraient aux armes, et que les habitants des campagnes prenaient la fuite, les Gaulois annonçaient partout à grands cris qu'ils allaient sur Rome, et, dans tous les endroits qu'ils traversaient, cette confuse multitude d'hommes et de chevaux occupait au loin une un espace immense.

A la même époque, Trogue Pompée selon Justin, se référant au même épisode, vante lui aussi la puissance guerrière et la crainte suscitée par ces combattants. (*Histoires Philippiques*, XXIV, 4,1)

Un peuple rude, audacieux, belliqueux qui fut le premier après Hercule à franchir les cols invaincus des Alpes et à traverser des lieux inaccessibles à cause du froid (...) et il y avait une telle terreur de la puissance gauloise que même les rois qui n'étaient pas sous leur menace achetaient de leur plein gré la paix avec d'énorme somme d'argent.

Lors d'une incursion en Grèce, ces mêmes Gaulois mettent à sac le temple de Delphes et consolident encore cette renommée de combattants effrayants et destructeurs semant la terreur sur les champs de bataille. Le sac de Delphes et surtout celui de Rome constituent des traumatismes majeurs, sources inépuisables d'inspiration pour alimenter la réputation de barbarie des Gaulois.

Les auteurs classiques prêtent ainsi aux Gaulois la réputation d'affronter leurs ennemis avec fureur et bravoure, de préférer la mort à la défaite, de privilégier l'héroïsme lors de combats farouches et de prélever la tête de leurs ennemis vaincus (Brizzi, 2004, p. 42).

Une force individuelle qui pousse l'homme hors de lui-même qui le force à dépasser sa nature et ses limites. (...) Ce raptus homicide, interprété comme une exaltation de la guerre qui est inspirée par un dieu.

Selon les historiens grecs : Diodore de Sicile et Strabon, ces hommes honorent leurs dieux par une religion complexe au sein de lieux sacrés entourés d'une enceinte.

Ces guerriers s'organisent en communautés redoutées, structurées sur la force individuelle, Cette redoutable réputation de combattant sera fort appréciée, sur une longue période s'étendant du V^e siècle au II^e siècle avant J. C. La définition du mercenaire selon L. Pernet (Pernet, 2010, p. 21) est un soldat étranger professionnel rémunéré par la cité qui l'emploie. Ce mercenariat, même si nous n'avons aucune idée du sens que lui accordaient les Gaulois va ainsi se pratiquer sur quatre siècles et concerner plusieurs cités ou pays selon L. Pernet (Pernet, 2010, p. 26).

Marseille, l'Italie, la Sicile, l'Asie Mineure, l'Illyrie, la Grèce, l'Afrique, et l'Égypte(...). Les bassins de recrutement clairement identifiés d'après les sources littéraires sont d'un côté de la péninsule italique les Marches, où s'étaient installés les Sénons au IV^e siècle avant J. C., de l'autre la Ligurie. (Péré-Nogues 2007, 354).

Ce cadre simple ne peut être totalement appliqué aux Celtes, dans la mesure où certains guerriers ont prêté main forte comme alliés à d'autres Celtes avec en retour un soutien. Ce mercenariat intervient d'abord dans les batailles qui opposèrent les peuples du pourtour méditerranéen. Trogue Pompée selon Justin relate pratique au cours des campagnes guerrières des rois d'Orient (*Histoires Philippiques*, XXV, 2,8).

Enfin, les rois d'Orient ne firent aucune guerre sans une armée de mercenaires gaulois et, s'ils étaient chassés de leur royaume, ils ne faisaient pas appel à d'autres que les Gaulois. Si grande était la terreur inspirée par la puissance gauloise, et le bonheur invincible de leurs armes que les rois pensaient ne

pouvoir assurer leur prééminence, ni la retrouver s'ils l'avaient perdue, autrement qu'en ayant recours à la valeur gauloise.

Beaucoup de cités et les peuples de la Méditerranée ont assouvi leurs désirs de conquête en s'aidant des Gaulois : dès le V^e siècle il est probable que Massalia a enrôlé des Gaulois de l'arrière pays dans les conflits qui l'opposèrent à Carthage et aux Etrusques (Polybe, 3, 41, 9). En Italie du Nord les rois étrusques eurent recours à leurs services (Péré-Nogues, 2007) ainsi que Carthage avec Hannibal lors du passage en Gaule méridionale (Diodore, 16, 73, 3). L'apogée de cette pratique se situe entre le V^e et le début du II^e siècle av. J. C. avec l'enrôlement par Syracuse (Xénophon, 7, 1, 20-22), par l'Égypte de Ptolémée II, Pyrrhus (Plutarque, 26,3) et Attale I^{er} en Asie Mineure (Polybe, V, 77, 2)

Les Romains reconnaissent aussi leur valeur et les enrôlent comme auxiliaires dans leurs légions, durant leur période d'expansion à partir du II^e siècle (Pernet, 2010). Cette incorporation s'effectue progressivement. Les premières tribus qui acceptent viennent de la Gaule Transpadane, de la Gaule Narbonnaise puis de la Celtique et enfin de la Gaule Belgique. Ce cheminement suit la progression de la conquête romaine. Ces soldats combattent aux côtés des légionnaires mais ne sont pas des citoyens (Reddé, 2008, 437), ils ne le deviendront qu'à partir du règne d'Auguste. On voit ainsi que la compétence des Gaulois s'est exprimée, au service de nombreux employeurs sur tous les champs de bataille du pourtour méditerranéen, mais certes aussi pour leurs intérêts personnels. La perspective d'un juteux butin les poussaient souvent à guerroyer pour leur propre compte. Ces troupes sous l'autorité et la compétence d'un chef combattaient aux côtés des armées régulières de leurs employeurs.

La captation de richesses, la prise de butins voire les pillages génèrent une économie, mais aussi favorisent des échanges, au sens culturel, avec l'intégration de processus religieux, artistiques et artisanaux (armes, orfèvrerie). Les richesses tirées de ce mercenariat grossissent le patrimoine de ces guerriers avides de pouvoir et de reconnaissance. Il est probable aussi que l'esprit d'aventure animait ces hommes mais surtout le goût de vivre, la seule existence qui avait un sens à leurs yeux : la guerre. Cette pratique très ritualisée et destinée aux dieux les conduisait sur un chemin aventureux, ponctué d'intenses étapes : l'apprentissage au contact des plus anciens, l'initiation et l'entrée au sein du clan des guerriers puis l'expérience de la bataille et de la mise à mort du premier adversaire, la quête de trophée (crâne) et étape ultime : une mort glorieuse avec l'entrée dans l'au-delà muni de ses armes. La possession d'une épée symbolisait l'appartenance à la communauté des combattants, marqueur social puissant, acquise à l'adolescence ; elle accompagne son propriétaire toute la vie, avec des réparations et des adaptations (Rapin, 2002, p. 15), et au-delà dans la tombe

Voici dessiné à grands traits ce guerrier gaulois que les auteurs antiques vont s'attacher à nourrir d'éloges mais aussi à décrier en fonction des situations politiques ou des contextes culturels. Nombreux furent ces écrivains, mais l'inspirateur de beaucoup fut Poséidonios d'Apamée. Ce visiteur de la Gaule méridionale en 101/100 av. J. C. il a livré des observations pertinentes et précises, sur leur mode de vie et leurs activités culturelles. Ses écrits, aujourd'hui disparus, inspirèrent plus tard César, Strabon et Athénée. Ce corpus ne serait pas complet sans les commentaires de Pline, Polybe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse et Tite Live.

Géographe et grammairien grec, Strabon (*Géographie*, IV, IV, 2) décrit ce guerrier d'un genre nouveau.

Toute la race appelée aujourd'hui Gauloise ou Galate a la manie de la guerre ; elle est irascible, prompte à la bataille, du reste simple et sans malice. Aussi, une fois irrités, ils se rassemblent en foule pour courir aux combats, et cela avec éclat, sans aucune circonspection, de sorte qu'ils tombent facilement sous les coups de ceux qui veulent employer contre eux la stratégie. Et en effet, qu'on les excite, quand on veut, où l'on veut, pour le premier prétexte venu, on les trouve prêts à braver le danger, sans avoir pour entrer dans la lutte autre chose que leur force et leur audace. Si, l'on agit sur eux par la persuasion, ils

s'adonnent aisément aux travaux utiles, jusqu'à s'appliquer à la science et aux lettres. Leurs forces tiennent en partie à leur taille qui est grande, en partie à leur multitude. S'ils se rassemblent en grande multitude avec tant de facilité, cela vient de leur simplicité et de leur fierté personnelle : grâce à ces qualités, ils s'associent toujours à l'indignation de quiconque leur paraît victime de l'injustice. »

Ce texte donne des Gaulois une image opposée à celle du peuple grec civilisé auquel appartient l'auteur. Ce dernier brosse le portrait d'êtres audacieux et prompts à la bataille « *s'adonnant parfois à des travaux utiles* », qui inspirent du respect pour leur force mais aussi de la condescendance pour leurs attitudes de batailleurs brouillons qui les font vaincre aisément. Tite Live force le trait (X, 28, 2-3) en racontant la bataille de Sentinum en -296.

Quand les Gaulois physiquement incapables de supporter l'effort et la chaleur, ils s'effondraient : d'une vigueur surhumaine au début du combat, ils valaient moins que les femmes à la fin.

Dans ce texte l'auteur met en avant la virilité, valeur essentielle pour un Romain, dont les Gaulois semblent dépourvus lors de la progression de la bataille. La vertu du Romain mâle était de dominer et de n'être à aucun moment passif, soumis à des aléas climatiques ou des défaillances physiques. Ainsi pour mieux dévaloriser l'ennemi de Rome, Tite Live l'affuble de vertus féminines dégradantes.

Tous ces propos fortement teintés d'idéologie sont des instruments de construction littéraire ne permettant pas d'identifier la réalité objective de ces combattants d'un genre nouveau.

Ainsi tout au long de l'histoire, les Gaulois sont affublés d'images, en fonction des circonstances politiques ou idéologiques. Au cours du XVIII^e siècle la noblesse estimait que ses valeurs trouvaient son origine dans les peuples francs et que la vulgarité et l'indiscipline revenaient au peuple, d'origine gauloise.

Les historiens du XIX^e siècle reprennent et s'approprient les textes des auteurs antiques avec les mêmes topos, par exemple Amédée Thierry dans son Histoire des Gaules. (Amédée Thierry, 1828)

Ce qui la différencie le plus, à mon avis, des autres familles humaines, peuvent se résumer ainsi : une bravoure personnelle que rien n'égale chez les peuples anciens ; un esprit franc, impétueux ouvert à toutes les impressions, éminemment intelligent ; mais à côté de cela une mobilité extrême, point de constance, une répugnance marquée aux idées de discipline et d'ordre si puissantes que les races germaniques, beaucoup d'ostentation, enfin une désunion perpétuelle, fruit de l'excessive vanité.

Ou plus près de nous Henri Martin dans son histoire de France (H. Martin, 1855, 1860) :

Rien de splendide et de terrible à la fois comme l'aspect d'un chef de guerre. Sa haute taille est encore exhaussée par son casque d'airain, fait en forme de museau de bête sauvage et surmonté de cornes d'urus ou d'élan, d'aigle ou de crinières flottantes : ses yeux bleus ou verts étincellent sous une épaisse chevelure dont l'eau de chaux a changé la nuance blonde en une teinte enflammée ; de longues moustaches rousses ombragent les lèvres.

Michelet glorifie aussi l'impétuosité du guerrier gaulois, mais lui reproche son attitude infantile, en insistant sur son absence de réflexion dans la conduite de la bataille. Toutes ces interprétations trouvent un écho remarquable chez de nombreux peintres : Félix-Joseph Barrias, Jules Didier ou Evariste Vidal Luminais. Ce dernier puise son inspiration dans les écrits antiques repris par les historiens de son époque et représente le guerrier gaulois avec nombre

d'anachronismes et de raccourcis historiques. Dans « *La fuite du prisonnier gaulois* » tableau accroché au Musée des Beaux Arts de Mulhouse, la posture, en extension, du guerrier suspendu à une branche, souligne la musculature puissante d'un corps sans défaut, ceint à la taille d'un sayon de peau et les jambes enrubannées de lanières de cuir. D'autres représentations, de ce même peintre, affublent le Gaulois d'une chevelure blonde nattée, surmontée d'un casque ailé avec des allures de bon sauvage proches de celles concédées aux indiens d'Amérique, vivant eux aussi dans une nature boisée, tirant leur subsistance de la chasse et livrant à l'occasion bataille pour des rapines de bétails ou de femmes.

Napoléon III tenta d'éclaircir ces images confuses de la Gaule en portant intérêt aux vestiges d'Alésia et de Gergovie, hauts lieux de la conscience nationale. Son *Histoire de Jules César* révèle une forte empreinte idéologique. La guerre de 1870 donne aux Gaulois « *le statut d'ancêtre officiel* » (Goudineau, 2008). La III^e République s'approprie avec force l'image de Vercingétorix comme héros martyr, face à un envahisseur profitant des désordres et des désunions pour envahir la Gaule. Cette interprétation trouvait bien sûr de nombreuses résonances dans la guerre franco-prussienne de 1870. A la fin du XIX^e siècle les historiens livrent ainsi une histoire des Gaulois uniquement à travers le prisme des écrits antiques et des récits de César. Les premières découvertes archéologiques (céramiques, armes et bijoux) ne trouvaient qu'une place très anecdotique dans la perception du monde celtique en général.

Placé entre mythe, représentation idéologique et interprétations limitées, quelle est l'historicité du guerrier gaulois ?

Il faudra attendre les travaux de l'archéologie contemporaine, avec les découvertes de sites d'habitats, de sanctuaires et d'oppida pour consolider une image jusque là assez floue.

Le travail sur le terrain, confronté aux recherches historiques, identifie alors une société complexe animée d'une culture évolutive et d'une organisation tournée vers la guerre, durant une période débutant à la fin de la Tène ancienne et se poursuivant au court de la Tène moyenne. Cette disposition sociétale se transforme pour tirer désormais sa richesse d'une économie rurale reposant sur l'élevage, une métallurgie du fer et de l'or avec une orfèvrerie de grande qualité. Cette puissance économique se structure grâce à un réseau dense de voies carrossables et fluviales en renforçant les liens commerciaux et d'échange avec les Romains, les Etrusques ou les Grecs.

Le prestige que confère la guerre avec la richesse qu'elle génère place les guerriers au centre des communautés. Leurs sépultures deviennent un marqueur social significatif conférant à leurs occupants un statut utile dans l'au-delà. A la fin du premier Age du Fer, les tombes des riches princes hallstattiens contiennent des véhicules d'apparat avec un mobilier de qualité (parures, et objets précieux) sans armes. La disparition de ce système princier assure l'émergence d'autres formes d'affirmation du pouvoir. En Champagne et dans la vallée de l'Aisne les chars de guerre à deux roues et des panoplies complètes (épée, lances, javelots et boucliers) remplacent les attributs précédents dans l'affirmation d'un statut social élevé. D'autres sites, en particuliers dans les Ardennes belges, ne contiennent que quelques armes sans épée. Il ne faut bien sûr pas établir de généralité sur l'ensemble des nécropoles de la portion septentrionale de la Gaule, mais le char de guerre demeure un dénominateur commun dans l'affirmation d'un statut guerrier. Toutefois, petit à petit, ces sépultures ostensiblement aristocratiques vont disparaître, remplacées par des tombes plus ordinaires mais plus riches en céramique et en outils de la guerre (umbos et orles de bouclier) avec une typologie plus uniforme. (L. Baray, 2011)

Pour la première fois dans l'histoire des sociétés protohistoriques d'Europe nord alpine, l'image du guerrier ne se confond plus avec celle de l'aristocrate, mais avec celle du guerrier ordinaire.

André Rapin (Rapin, 2004, p. 27) suggère que la restauration d'un nombre considérable d'armes a permis une rationalisation des pratiques guerrières.

A l'extrême diversité des pratiques funéraires répond une étonnante homogénéité dans la conception des équipements militaires. Le respect des normes de fabrication des épées et de leur fourreau, des boucliers ou des chaînes de suspension donne une image attendue des armées barbares. Une telle normalisation étendue simultanément à l'ensemble du domaine européen suppose une organisation militaire et des modes de combat très planifiés. Une hiérarchisation militaire très élaborée semble comparable à celles des armées méditerranéennes contemporaines.

Un archéologue devant une tombe contenant les restes d'un individu de sexe masculin avec un inventaire d'armes et d'accessoires (pièces de chars, de harnachement ou des objets de toilette) identifie son occupant comme un guerrier ou un individu appartenant à une lignée ayant construit son autorité sur la puissance des armes. Cette présence d'instruments de guerre reflète un statut de puissance et de pouvoir accordé au mort par ses proches, mais expose aussi au risque de confusion entre la réalité et une construction funéraire qui avait pour but de placer le défunt dans une symbolique avantageuse. Il faut admettre que le lien personnel qui unit le défunt avec les objets déposés autour de lui est important et reflète son identité, toutefois la prudence est requise et se garder d'interprétations hâtives, comme le souligne Luc Baray lors du Colloque sur « *Les gestuelles funéraires au second Age du Fer* ». (Baray, 2009)

Selon une attitude largement répandue, l'objet est considéré dans sa dimension fonctionnelle primaire. C'est-à-dire qu'il sera analysé et interprété en fonction de l'emploi qui lui est traditionnellement reconnu dans la vie quotidienne et ce, quel que soit le contexte de découverte. Une épée est une arme ; cette arme sert à combattre donc la présence d'une épée dans une tombe, pour reprendre un exemple classique, signifie que l'on est en présence d'un combattant, c'est-à-dire un guerrier.

L'affirmation du statut de guerrier, devant une tombe, repose sur la présence d'accessoires et un contexte funéraire. Cette interprétation est la règle malgré le fait que les fouilleurs sont généralement confrontés à des tombes occasionnelles ou issue de nécropoles en dehors de tout contexte guerrier, avec parfois des os porteurs de traces de traumatismes anciens mais rarement de combats récents.

Il faut attendre la découverte du sanctuaire de Gournay sur Aronde (Oise) dans la Gaule Belgique par J. L. Brunaux (Brunaux, Méniel, Poplin, 1985) pour affirmer l'idée, encore ténue, de sanctuaires dédiés à la guerre. Les conclusions de ces fouilles posent les bases d'une réflexion sur un lieu de culte consacré à la guerre, affirmé par la présence de restes animaux et humains placés dans des constructions en élévation ou des structures en creux et par la richesse des armes (épées, lances et éléments de boucliers).

Cette découverte essentielle nous renseigne sur la géographie d'un sanctuaire défini comme un lieu sacré, isolé du monde profane par un fossé quadrangulaire, lieu de dépotoir, doublé en dehors par une palissade et d'un second fossé. Une rupture dans cette enceinte indique une entrée, au seuil de laquelle furent découverts des crânes humains. A l'intérieur de l'enclos, des fosses, dont une grande contient des restes de bœufs. Les os humains découverts sur le site vont offrir à François Poplin (Poplin, 1985) l'opportunité d'une analyse anthropologique précise au cours de laquelle il identifie les restes d'une soixantaine d'individus des deux sexes portant des traces de décapitation sur des vertèbres cervicales, de découpe ou de combat sur les os longs. Patrice Méniel (Méniel, 1985), en archéozoologie, apporte des arguments indiscutables sur la réalité de sacrifices et le dépeçage d'animaux, en particuliers de bœufs.

Ces travaux confortent l'hypothèse d'un lieu culturel probablement dédié à la guerre, activité plutôt masculine, bien que François Poplin (Poplin, 1985) tempère cette interprétation face à des restes identifiés comme appartenant à des femmes.

Émerge, l'idée que la guerre constitue un événement culturel majeur dédié aux dieux. La richesse de ce site répond toutefois incomplètement à l'idée d'affrontements guerriers fondateurs.

Certes les vertèbres cervicales disponibles portant des traces de décapitation et les crânes isolés offrent des arguments en faveur de la décapitation après le combat, mais les marques sur les os longs témoignent plus de gestes de découpe que d'actes guerriers, bien que les deux ne s'excluent pas.

L'étude de François Poplin sur Gournay, malgré un corpus modeste, avec des traces intéressantes, mais en faible nombre, identifie une population partenaire ou victime de la guerre. Il soulève quelques doutes entre découpes et traces de combats.

Une communauté plus importante avec de réelles marques de la guerre manque toujours.

Il faut attendre la mise au jour du sanctuaire de Ribemont sur Ancre pour que les connaissances soient bousculées. Cette découverte apporte la preuve, déjà décelées, de l'édification de lieux de cultes durant le second Age du Fer en Gaule (Brunaux, Malagoli, 2003). Durant près d'une vingtaine d'années de fouilles, le site livre une masse considérable de matériel : près de 23 000 os humains porteurs de traces de violence, des os animaux, de la céramique et près de 10 000 pièces métalliques avec des armes et des monnaies

L'analyse typologique des armes (Lejars, 1999, 2000) et du faciès des monnaies (Delestrée, 2001) datent l'origine du site vers le milieu de la Tène moyenne avec une activité se poursuivant durant plusieurs siècles jusqu'à la fin du Bas Empire.

Quelles réponses, un tel corpus placé au centre d'une organisation culturelle complexe, peut fournir ?

3. 2 Identité biologique et sociologique du guerrier gaulois de la naissance à la mort.

Une tombe isolée ne renseigne que sur un seul individu, une nécropole avec une population modeste expose à des risques de grandes disparités. L'étude de l'ensemble du riche corpus de Ribemont offre l'opportunité d'identifier une population semblant contemporaine. Mais cette contemporanéité et la quantité d'os permet d'aller plus loin dans la quête.

Qui sont-ils (sexe, âge, morphologie, état sanitaire) ?

Les études antérieures, en particulier celles issues des monographies régionales, restent lacunaires sur ces aspects, les tombes isolées ou les nécropoles limitent l'analyse. Pour assurer une comparaison plus riche, il faut accorder attention à plusieurs travaux. Celui de Jean Paul Demoule sur les ensembles champenois, en raison d'une volonté d'exhaustivité. Ce dernier a rassemblé toutes les recherches faites sur les nécropoles de cette région et esquissé une approche descriptive des individus inhumés (J. P. Demoule, 1979). Une même volonté anime Luc Baray dans son ambitieuse approche des pratiques funéraires dans les populations du Bassin parisien (L. Baray, 2003. Il y ébauche une analyse de l'identité biologique, des individus découverts, en s'appuyant sur les travaux, en anthropologie funéraire, d'Henry Duday (H. Duday, 1981, H. Duday et al, 1990, p. 30). Mais cette étude, malgré l'apport des travaux de Jean Georges Rozoy sur les nécropoles du Mont Trotté (Rozoy, 1963) à Bucy le Long, se limite à six cimetières répartis dans l'Aisne, les Ardennes et l'Yonne. Plus récemment Cyrille Le Forestier sur le site de l'hôpital Avicenne de Bobigny dans le Val d'Oise (C. Le Forestier, 2005) présente une étude précise d'une population de 499 individus plutôt d'âge mûr, sans lésion traumatique mais avec des signes de dégénérescence, le fait particulier de cette nécropole repose sur la forte présence de juvéniles entre 1 et 4 ans.

Enfin plus proche géographiquement de Ribemont, le site de Bucy le Long dans l'Aisne, repris lors de fouilles de l'INRAP, offre l'opportunité d'approfondir une nécropole, de la Tène ancienne (V^e et IV^e siècle avant J. C.), de plusieurs centaines de tombes dont 235 ont pu être fouillées. Les analyses anthropologiques et démographiques mettent en évidence une communauté de jeunes adultes peu d'enfants, avec quelques séquelles de traumatismes domestiques sans traces de violences guerrières (Y. Guichard et al, 2009, Dessenne, 2009).

En s'appuyant sur le mobilier osseux dense de Ribemont, provenant de zones différentes au sein et en dehors du sanctuaire, témoignant de traitements distincts accordés au corps, on s'accorde l'opportunité de comparaisons en s'aidant des études environnementales, des armes et des os animaux.

3. 3 Quels sorts furent réservés aux guerriers avant et après la mort.

Avons-nous à notre disposition des traces osseuses témoignant d'activités anciennes : artisanat, traumatismes domestiques, activités physiques?

La violence de guerre ou des gestes de découpe ont-ils laissés sur les os des marques identifiables?

Plusieurs rubriques peuvent être distinguées dans ce chapitre. Tout d'abord les traces relevant de traumatismes d'apprentissage ou d'une activité professionnelle puis celles relevant sans aucun doute de pratiques guerrières : combat, mise à mort, voire des coups d'acharnement. Ensuite pouvons-nous aussi conforter les récits des auteurs antiques affirmant que les Gaulois prélevaient la tête de leurs ennemis afin d'en faire des trophées ou des offrandes?

Cette approche se place dans la continuité de celle de François Poplin (F. Poplin, 1985) qui avait identifié à Gournay des vertèbres cervicales avec des marques de décapitation et des os avec des traces témoins d'une activité de découpage et de préparation des corps.

Toutes ces informations rassemblées nécessitent, dans la mesure du possible, de mettre en rapport les traces à des gestes et à des outils.

Depuis les premières fouilles de Ribemont-sur-Ancre d'autres sites (cultuels, civiles) ont été identifiés et fouillés : Le Cailar (Ciesilski, 2009, Rourre, 2011), Le Mormont (Moynat, 2009). Ils permettront peut-être d'établir des parallèles afin d'identifier des similitudes ou des différences.

La démarche qui inspire ce travail ne serait pas complète sans une volonté d'établir une anthropologie du guerrier gaulois. Le statut de l'enfant, son éducation, son initiation au combat et plus tard sa pratique de la guerre, sa mort et l'usage de son corps à des fins rituels, sont autant de chemins pour approcher ce combattant, qui suscita tant de crainte de la part de ses contemporains.

IV PRESENTATION DES DONNEES

4. 1 Le site de Ribemont

4. 1. 1. Sa situation topographique

Ce site a été mis au jour à Ribemont-sur-Ancre, à quelques centaines de mètres de la supposée voie romaine, reliant Samarobriva (Amiens) à Bavay, recouverte actuellement par la N 29 entre Amiens et Albert. Il s'étend sur le lieu dit « Le champ Crezette » terrain en pente douce assez accidenté orienté NW-SE placé entre un point culminant « Le bœuf d'or » au nord et la vallée de l'Ancre au sud. A mi pente, elon un axe ouest-est et, on identifie un fossé dessinant un carré limitant l'enceinte celtique principale située au nord, ses angles sont orientés selon les points cardinaux. Plus au sud une seconde enceinte circulaire palissadée, comme en témoigne le fossé résiduel, couvre une surface de 40m².

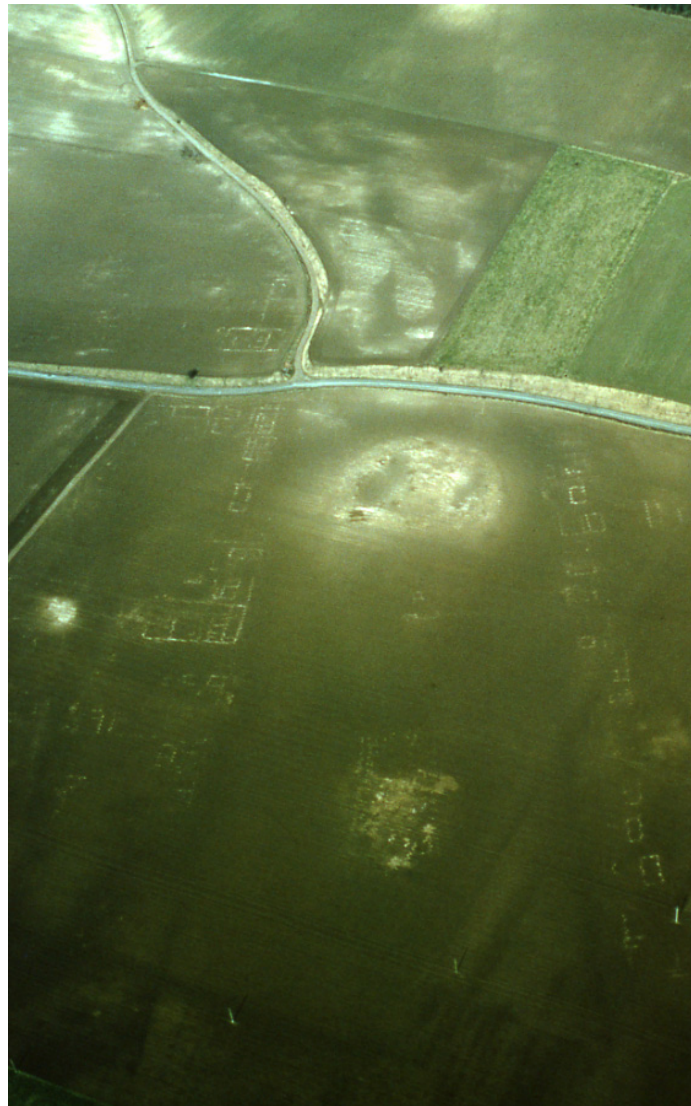


Figure 1 : vue aérienne du site (R. Agache)

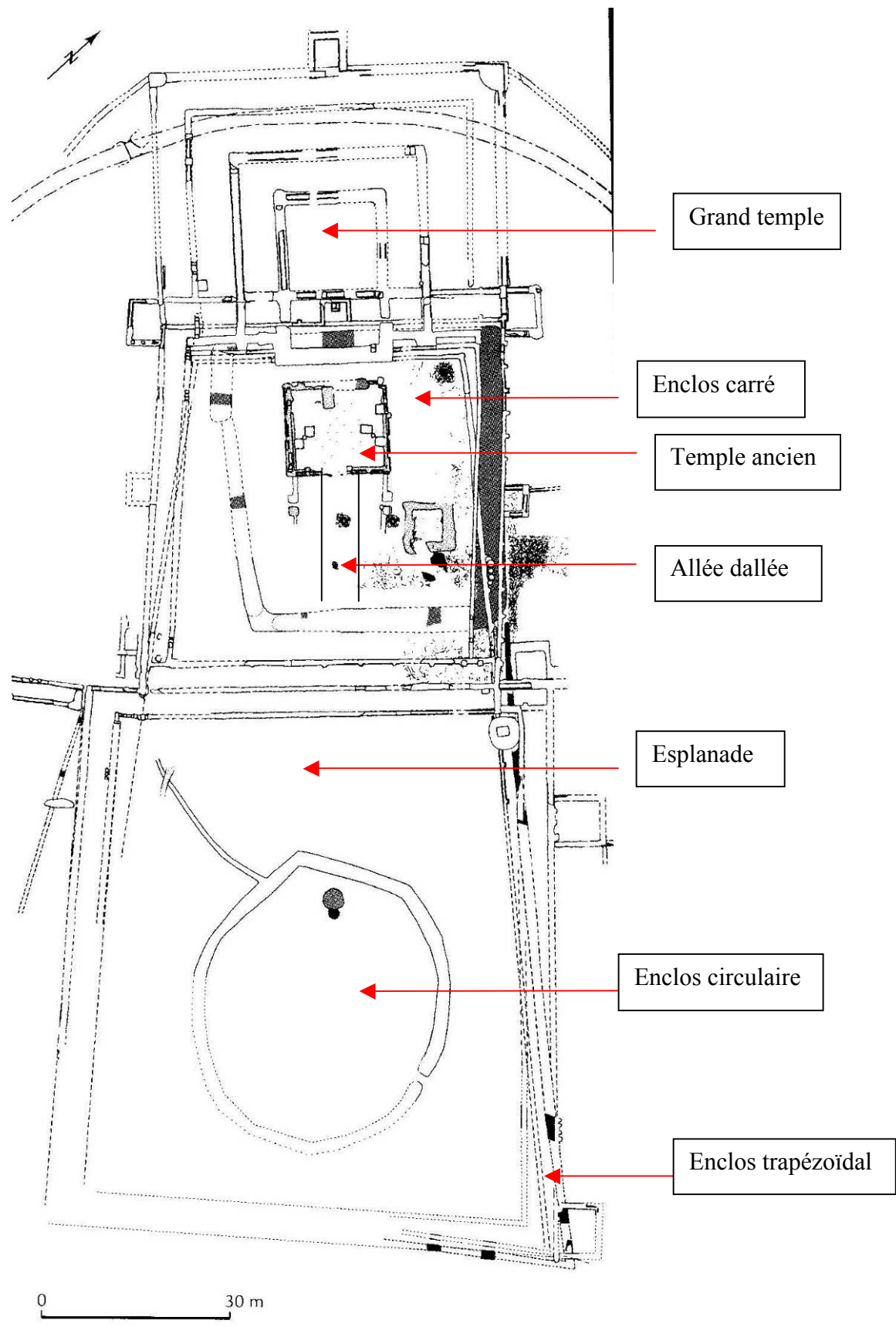


Figure 2 : Plan de l'ensemble des structures gallo-romaines et laténiennes (d'après J. L. Brunaux et C. Malagoli)

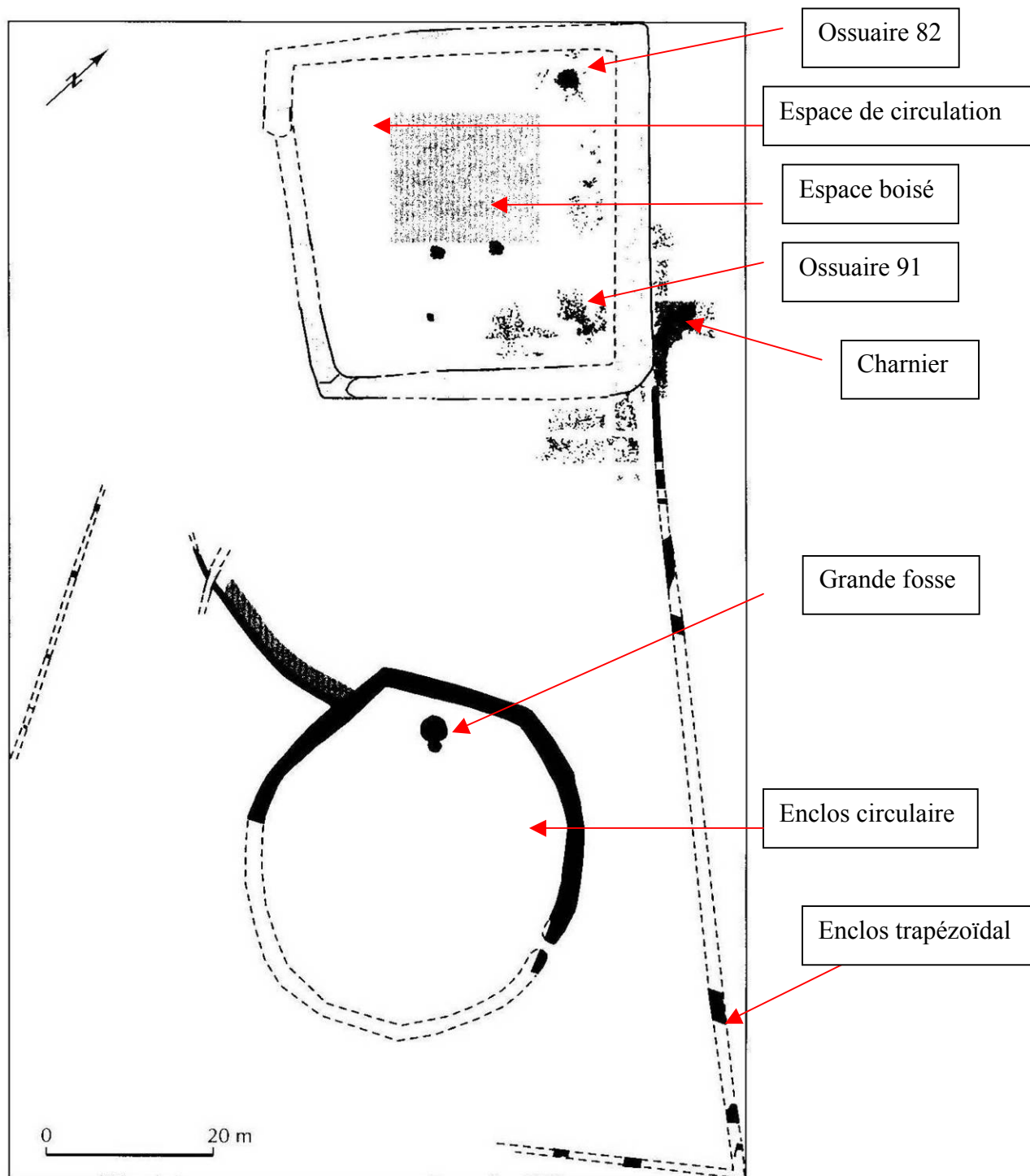


Figure 3 : Plan des structures laténiennes (d'après J. L. Brunaux et C. Malagoli)

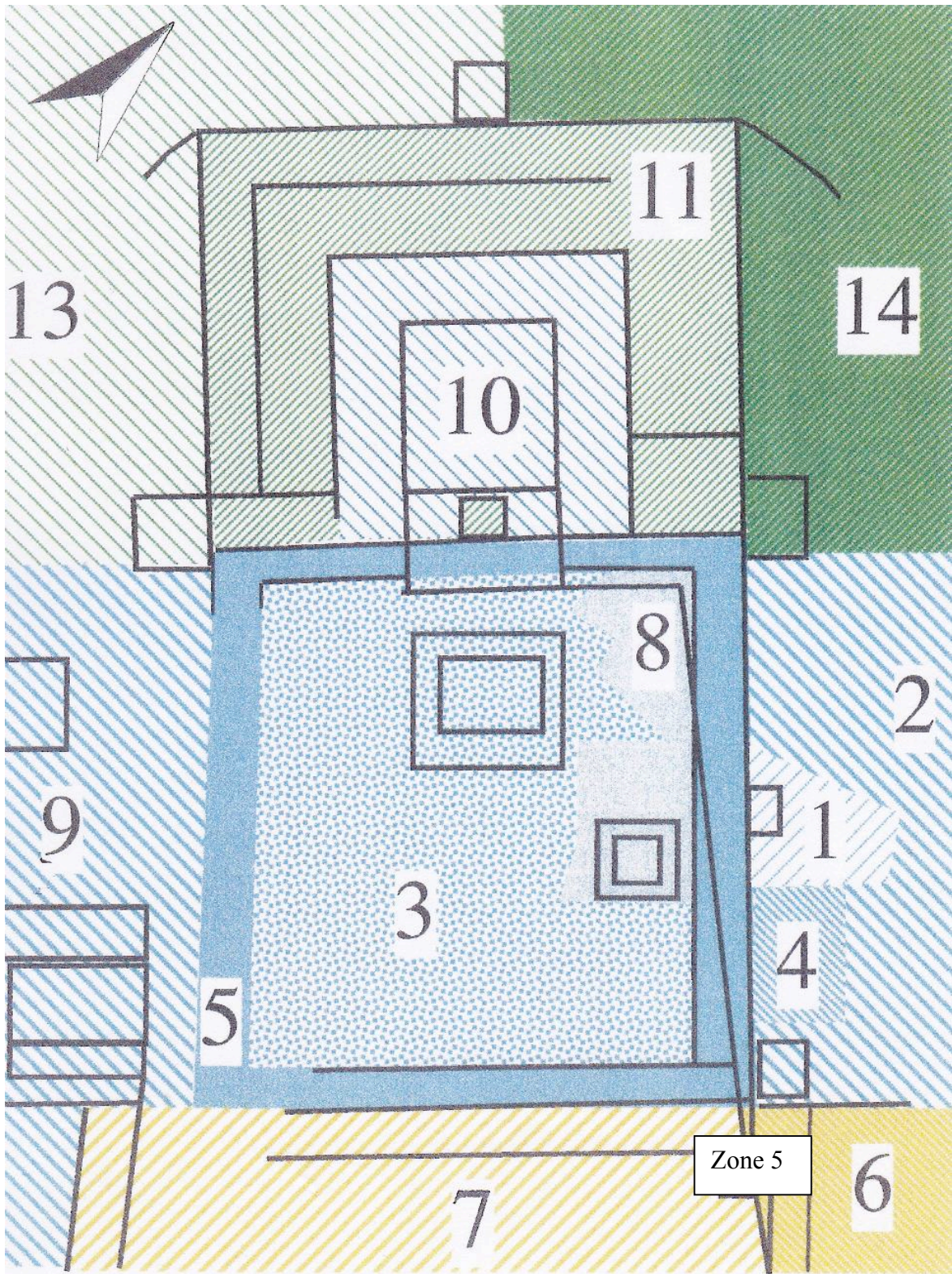


Figure 4 : vue d'ensemble des différentes zones du site définies lors des premières campagnes de fouilles

4. 1. 2 Evolution dans le temps

De nombreux siècles de labours ont arasé le site, mais la stratigraphie place l'occupation des lieux entre le début du III^e siècle avant J.C. à la fin du bas Empire (Brunaux et al, 1999, Fercoq du Leslay, 2000). L'analyse des fossés montre un premier profil de creusement rectiligne avec des angles vifs en V à fond plat délimitant un enclos quadrangulaire. Un réaménagement du site débute à la fin de la Tène D2 dans la perspective de la construction du premier temple gallo-romain.

L'enclos laténien construit au III^e siècle, jusqu'au milieu du I^{er} siècle ; ne comportait que trois côtés identifiés par un fossé, le quatrième côté se matérialisait par une pente, il faut attendre la fin du I^{er} siècle pour qu'un fossé soit creusé et la remplace. Un grand enclos méridional, de forme trapézoïdale, adjacent au précédent dont le fossé sud constitue son côté septentrional. Enfin le dernier enclos circulaire s'inscrit dans l'enclos trapézoïdal, limité par un fossé profond comblé par du remblai contenant des armes contemporaines de l'enclos quadrangulaire et de la céramique avec un faciès de la Tène B2. L'arasement et la préparation des sols protégèrent les dépôts d'os humains et animaux ainsi que les armes, les figeant dans la situation que découvriront les archéologues. La présence romaine est attestée à Ribemont-sur-Ancre dès le début du premier quart du I^{er} siècle avant J. C. comme en témoignent des monnaies (Delestrée, 2009) et des éléments d'équipement militaire (Brunaux, 2009, p. 29) provenant probablement d'auxiliaires gaulois de l'armée romaine.

Les constructeurs des futurs temples respectent et conservent le lieu sacré lors des travaux d'aménagement d'un premier temple où une activité cultuelle se développe et se maintient jusqu'à la fin du Bas-Empire. Un second temple beaucoup plus imposant, dédié à Mercure selon une inscription trouvée sur place, est élevé à la fin du II^e siècle après J. C. au nord du précédent édifice, (Brunaux, 2009, p. 29 et 30).

Pour la période laténienne, la typologie des armes établie par Th. Lejars (Lejars, 1998) concernant le site appelé « Charnier » confirme que la grande majorité provient de l'horizon de la Tène C1b, 10 % environ comportant des bouterolles et des chaînes très altérées sont issues de la Tène C1a. L'étude numismatique de ce même dépôt effectuée par L. P. Delestrée (Brunaux, 1999, Delestrée, 2001) confirme que le faciès monétaire se situe au milieu du III^e siècle.

4. 1. 3 Historique des fouilles

Bien avant les archéologues, en ce lieu, au cours des labours, les cultivateurs avaient observé des puits effondrés et des remontées de pierres de taille ou collecté des trouvailles (monnaies, céramiques et moellons). Durant la Première Guerre mondiale, l'armée anglaise installe une ligne de défense arrière sur le site et creuse une tranchée dans la portion méridionale et selon les dires des habitants se heurtent à de grandes difficultés, mais aucun archive n'en rend compte.

Toutefois, le premier regard revient à Roger Agache, qui durant l'hiver 1962-63, grâce à la photographie aérienne, croit identifier une villa gallo-romaine avec des vestiges, s'ordonnant sur deux lignes, de bâtiments de part et d'autre de trois cours dominées, sur la portion occidentale, par une construction assez confuse. En 1964, il publie la première vue du site de Ribemont-en-Ancre dans la Revue du Nord (figure 1). En 1966, dans le cadre d'un programme de fouilles des *villae* de Picardie et du Nord Pas de Calais initié par Ernest Will de l'Institut, le site est choisi et confié à l'exploration à un groupe d'étudiants de la Sorbonne dirigé par Alain Ferdière. Le premier plan de masse des édifices supposés gallo-romains revient à l'architecte F. Vasselle qui tira bénéfice de relevés effectués lors de survols aériens. Les sondages mettent au jour un matériel surprenant avec des plaques de marbre, des blocs imposants et des fondations attribuées à une construction luxueuse qui n'avait rien à voir avec une villa ce d'autant que les niveaux d'aplanissement, contemporains de la construction, semblaient appartenir à un temple gallo-romain. Durant les fouilles, Alain Ferdière et son équipe mirent au jour des os humains (fémurs

et tibias surtout) et des armes gauloises (un umbo ainsi que des fers et des talons de lance). En 1967 il conclut à la présence d'un site gallo-romain à fonction cultuelle de « tradition indigène » bâti sur de probables sépultures et abandonne le programme d'exploration de cette « villa ».

En 1968, J.-L. Cadoux et J. L. Massy reprennent les fouilles afin de mieux comprendre ce mystérieux site cultuel. A la même période, R. Agache poursuit les survols de Ribemont et découvre, parallèlement aux archéologues travaillant au sol de nouveaux vestiges vers le sud en direction de la rivière Ancre. Les fouilleurs peuvent ainsi définir une zone de 1 km sur 500 m renfermant un théâtre et des bâtiments thermaux, le tout en alignement avec le temple découvert auparavant. Des constructions s'apparentant à de l'habitat s'étendaient de part et d'autre de ces édifices.

Les années suivantes, les campagnes se succèdent pour se concentrer essentiellement sur les thermes et les autres structures identifiées par les explorations aériennes, afin de mieux les comprendre. J.-L. Cadoux en trouvant en 1970 des tessons déformés par le feu d'un bûcher suggère l'existence préalable d'une nécropole ou d'un lieu sacré ; afin d'étayer cette hypothèse il organise des sondages et le creusement d'une tranchée à l'est du temple.

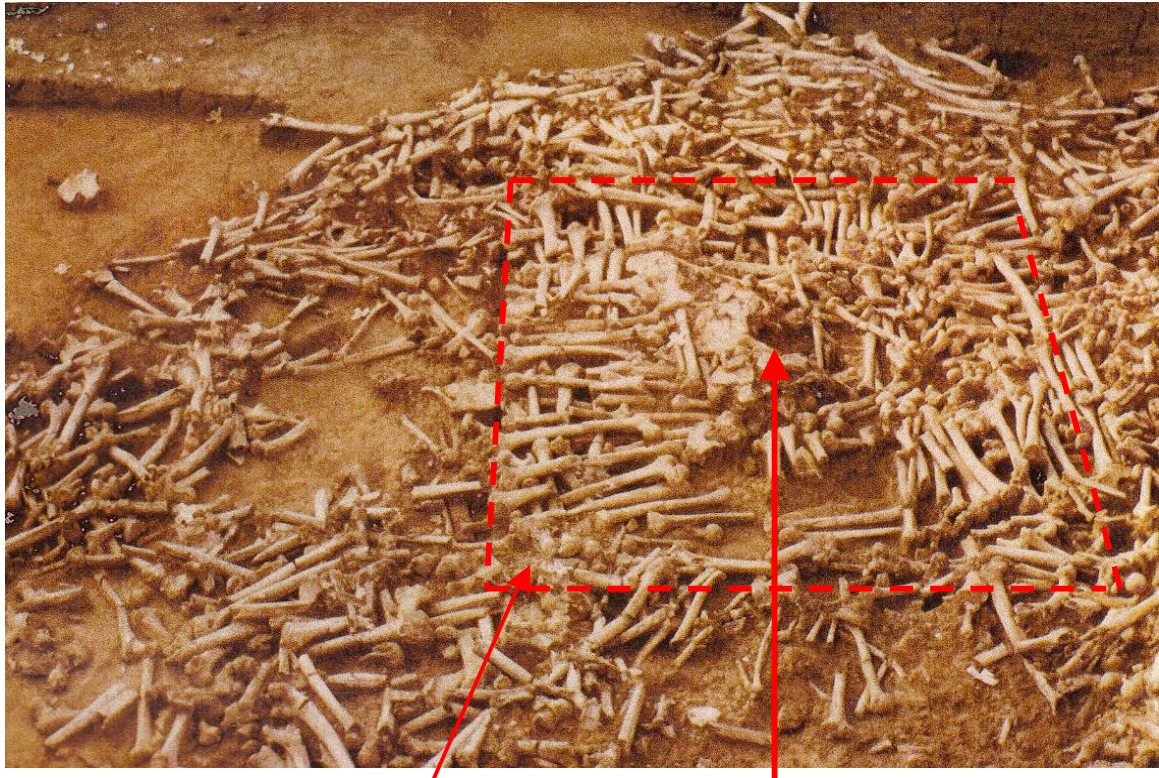


Figure 5 : aspect de l'ossuaire au début de la fouille avec la couche de cendres recouvrant la partie centrale

Ces sondages font apparaître une construction faite d'os humains, appelée alors par commodité « Ossuaire » dont le démontage est confié, à l'expérience, de J.-L. Brunaux et P. Méniel, obtenue lors des fouilles du sanctuaire de Gournay sur Aronde. L'« Ossuaire », après son dégagement complet, se présente avec une forme globalement circulaire d'un diamètre moyen de 4m et 4m 50 pour la portion la plus dense en os et 6m à 6m 50 si l'on englobe la zone d'éparpillement. Le dernier niveau contient des restes animaux (cochons, moutons et cheval), de la céramique et deux monnaies gauloises. Une couche de cendres et d'ossements brûlés recouvrait la partie centrale de cet « Ossuaire » (figure 5). Après décapage, une structure carrée se dessine, de 1m 65 de côté, constituée d'os long disposés avec régularité, perpendiculairement et longitudinalement aux côtés, avec au centre un trou de 30 cm de diamètre et de 95 cm de profondeur. Autour de cette construction, des os éparpillés recouvraient le sol provenant, selon J.

L. Cadoux d'un éboulement partiel (Cadoux, 1984). Le trou central était comblé de cendres, de fragments osseux humains et animaux calcinés. J. L. Cadoux l'interprétait comme l'emplacement d'un poteau de bois érigé jusqu'à 3 m du sol qui aurait été enlevé par arrachage et ébranlement, bien qu'il n'y eut pas de trace de piétinement ni d'éboulement (figures 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11).

J.-L. Brunaux en s'appuyant sur la stratigraphie (Brunaux, 1999, p. 204) ne valide pas l'hypothèse d'un arrachage et d'un effondrement des parois devant l'absence de sédiment au fond et le remplissage complet par une colonne d'esquilles, sans déformation du trou (en particulier l'évasement de l'orifice supérieur). Il confirme la présence d'un poteau devant les signes de compression au fond mais évoque plus un pourrissement sur place avec un enlèvement puis un comblement par les esquilles (figure 8 et 9).



Construction de forme carrée

Trou central

Figure. 6 : photographie de l'ossuaire 82 (cliché : J. L. Cadoux) montrant la construction carrée avec des os longs après enlèvement des cendres de surface



Figure 7 : vue supérieure du trou central après enlèvement des cendres de surface



Figure 8 : « Ossuaire 82 » : trou central avant vidage



Figure 9 : trou central vide (Photos J. Brunaux)

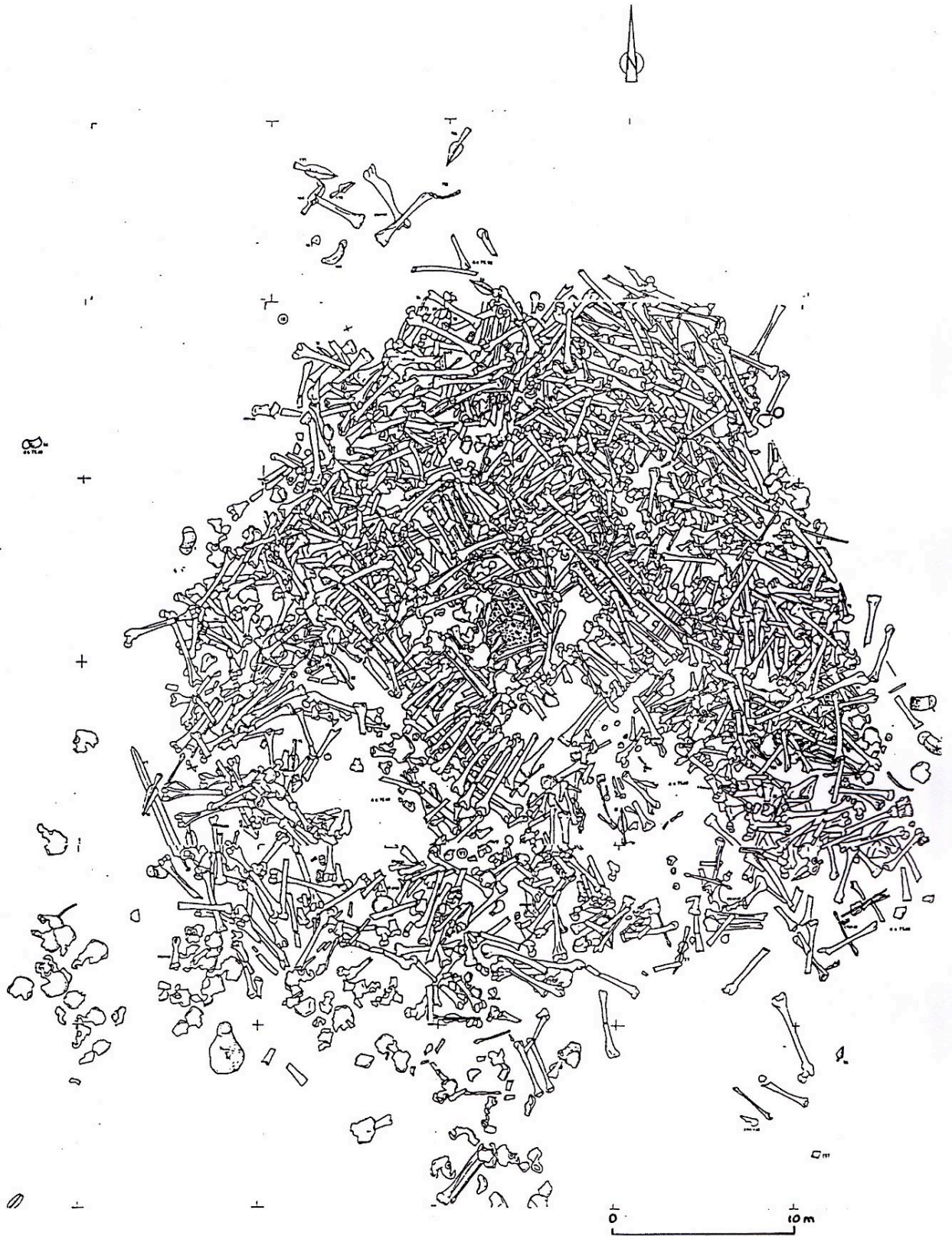
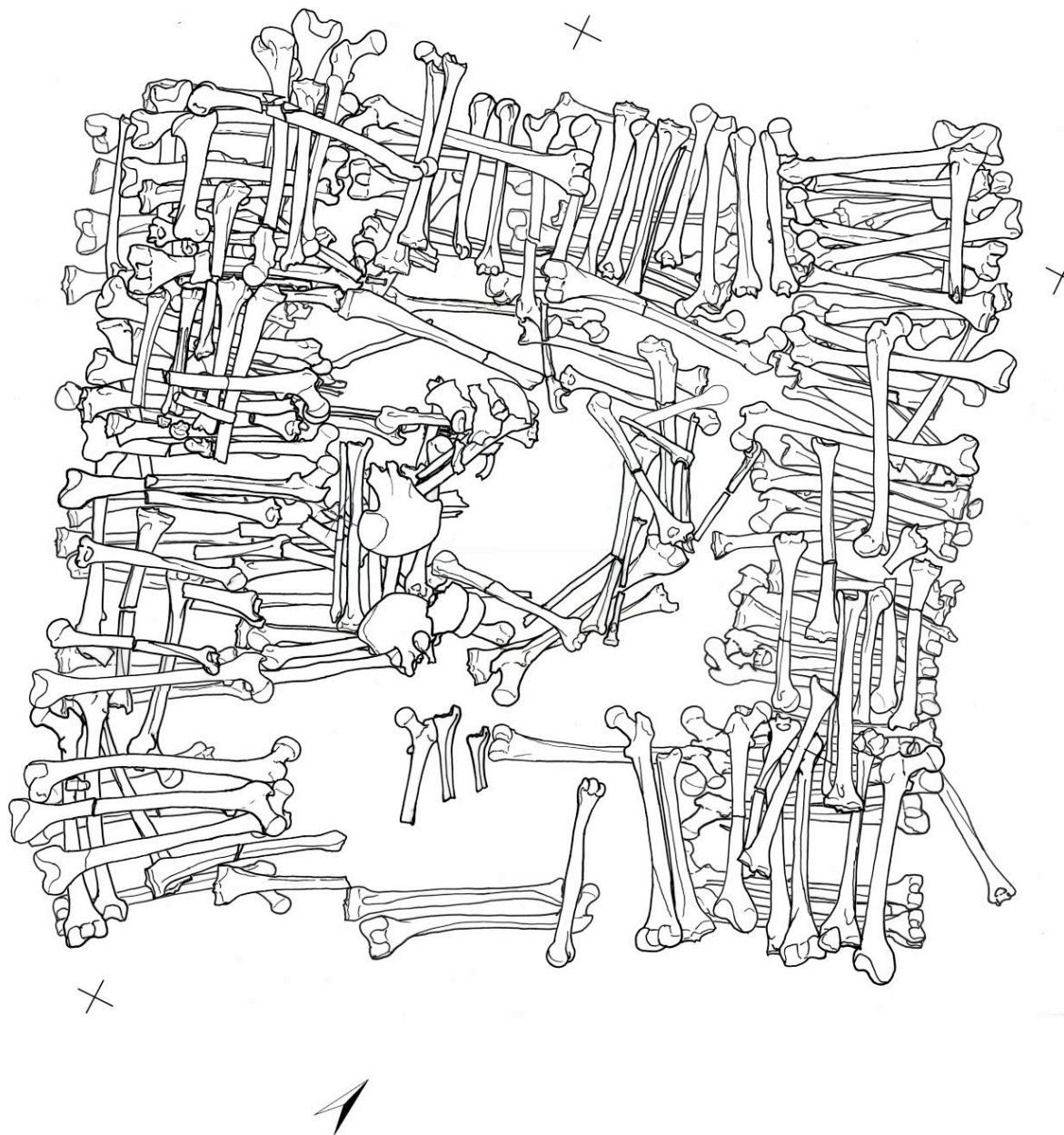


Figure 10 : dessin de l'ossuaire 82 (J. L. Cadoux) reproduisant le relevé général avec la forme et l'emplacement des structures.

Figure 11 : démontage de l'« ossuaire 82 » (démontage J.-L. Brunaux et P. Méniel et dessin G. Fercoq du Leslay)

Plan d'ensemble du recouvrement des structures centrales et périphériques



La campagne suivante s'orientait sur la recherche de structures, au sud de celles découvertes l'année précédente, et l'étude du fossé, à l'est de l'« Ossuaire » 1982 afin d'en situer avec précision les limites. Le travail entrepris s'étend alors sur une plus grande surface (figure12).

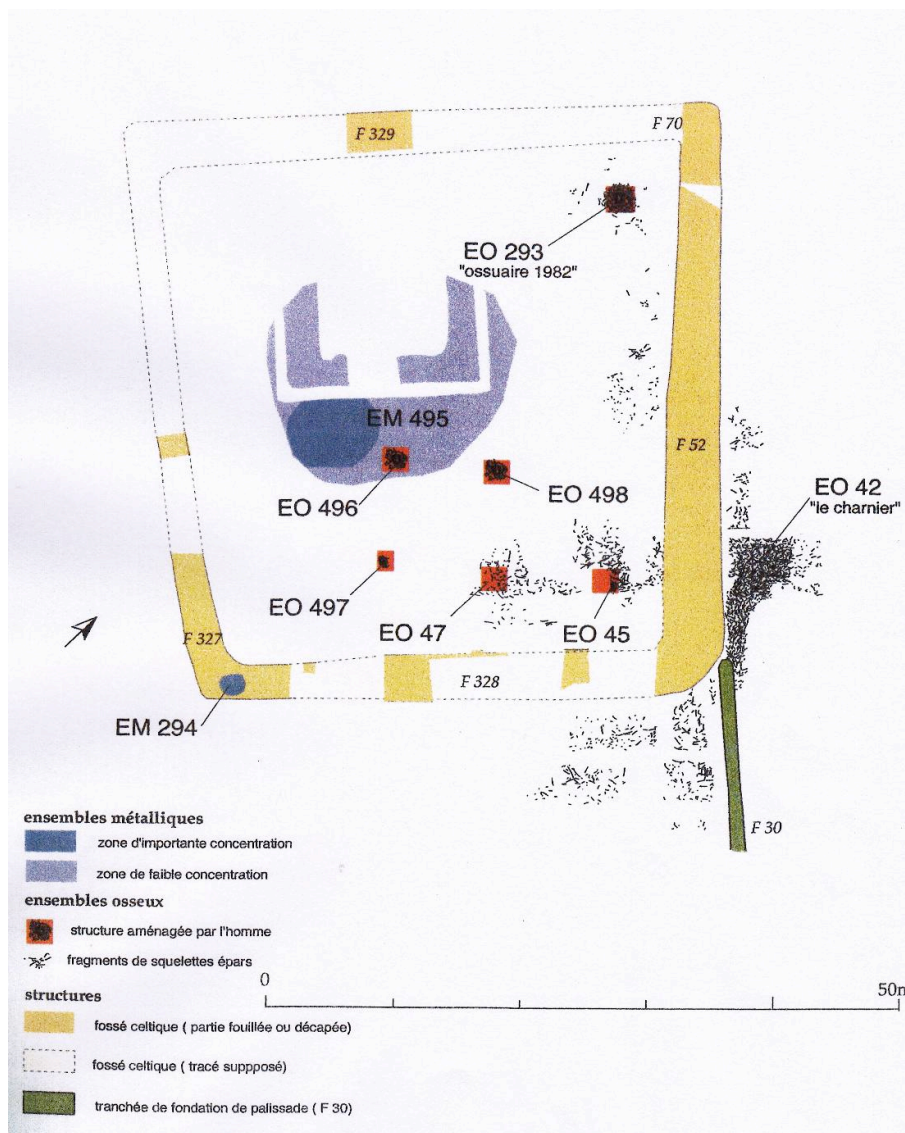


Figure 12 : vue d'ensemble du site avec localisation des ensembles osseux

Cet élargissement a tout d'abord livré peu d'os rattachés à cette construction mais a mis au jour sur une bande de 2m50, le long du fossé, quelques objets (talons de lance, umbos, morceaux de chaîne) et quelques os animaux, leur dispersion et leur fragmentation s'apparentent plus à une destruction qu'à une volonté de constituer un dépôt. Ce niveau gaulois se situe à une époque précédant immédiatement la période augustéenne comme en témoignent les céramiques et les monnaies. Dans une zone à l'extrême nord de l'ossuaire des armes et des pièces osseuses ont été mises au jour. Plus au sud, le long du fossé, différents fragments de corps ont été extraits : l'ensemble 5 avec une jambe droite complète fléchée en position forcée (figure 13), et d'autres plus ou moins fragmentés : 1, 2, 4, 7 (figure 13) et 8, 9, 10 et 11 (figure 16).

Dans ce niveau de sol, des armes : 80 talons, 25 fers de lance, 10 umbos, 2 épées complètes avec 2 fourreaux enroulés, des os humains et de la faune ont été mises au jour. Pour compléter

cette campagne, aux abords ouest du fossé (zone 3) un gisement complexe comportant les éléments de deux corps sans tête et les fragments d'un thorax d'un troisième, a été découvert (ensemble 3). Il s'agissait d'un squelette complet à plat ventre sur le sol avec une épée entière, le second semblant posé sur le premier avec des traces de découpe sur les côtes.

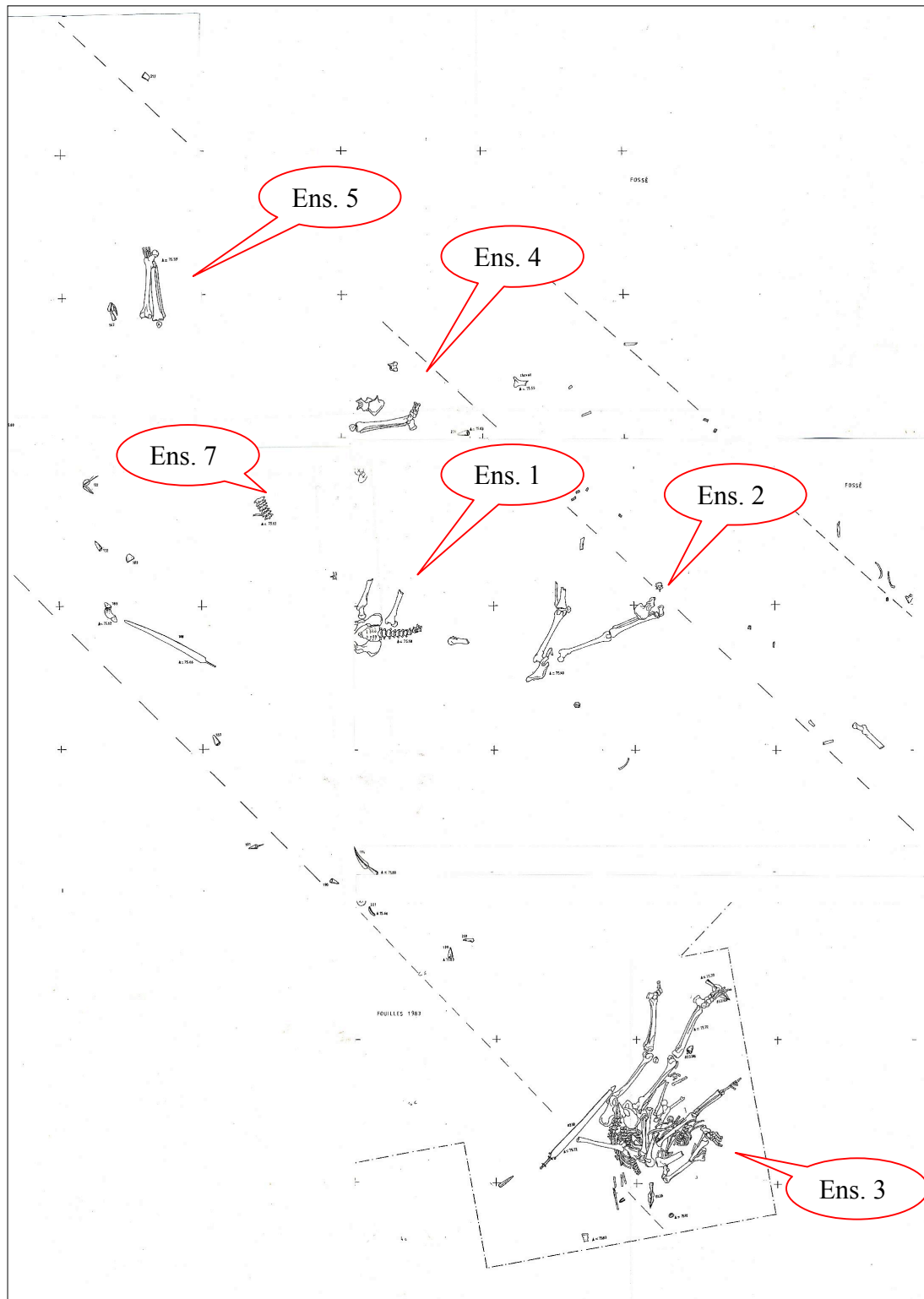


Figure 13 : vue générale des gisements situés le long du fossé dans l'enceinte et découverte en 1983 (d'après J. L. Brunaux)

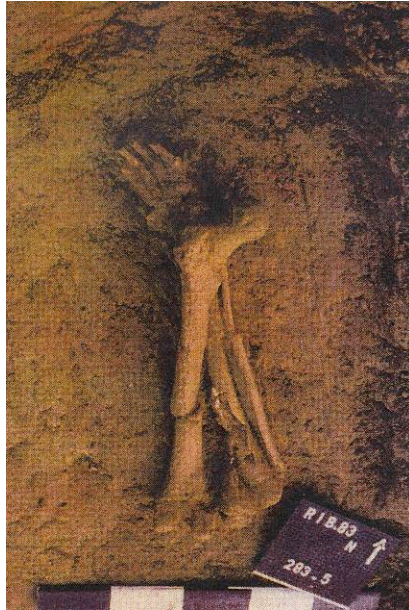


Figure 14 : vue de l'ensemble 5 (cliché de J. L. Cadoux)

La typologie des armes place cette zone, dans la même période que celle découverte dans l'« Ossuaire » identifié l'année précédente.

L'objectif, d'une nouvelle campagne de fouilles, visait à explorer le fossé gaulois et ses abords, au sud de la zone fouillée en 1983, afin de trouver d'autres éléments humains. Seule une jambe gauche a été mise au jour dont la référence 84-33 55 à 69 complète les fragments d'une jambe droite découverte lors de la campagne 1983 (cote 83-259 à 265.). Ces restes s'associent à la partie basse d'une colonne vertébrale découverte en 1983. La position de cette jambe indique un sujet couché sur le ventre. (Figure 15)

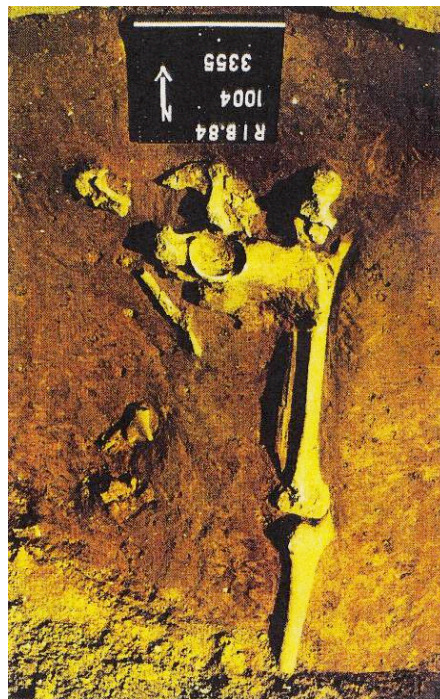


Figure 15 : portion de membre inférieur découverte dans la zone 1 (cliché : J.-L. Cadoux)

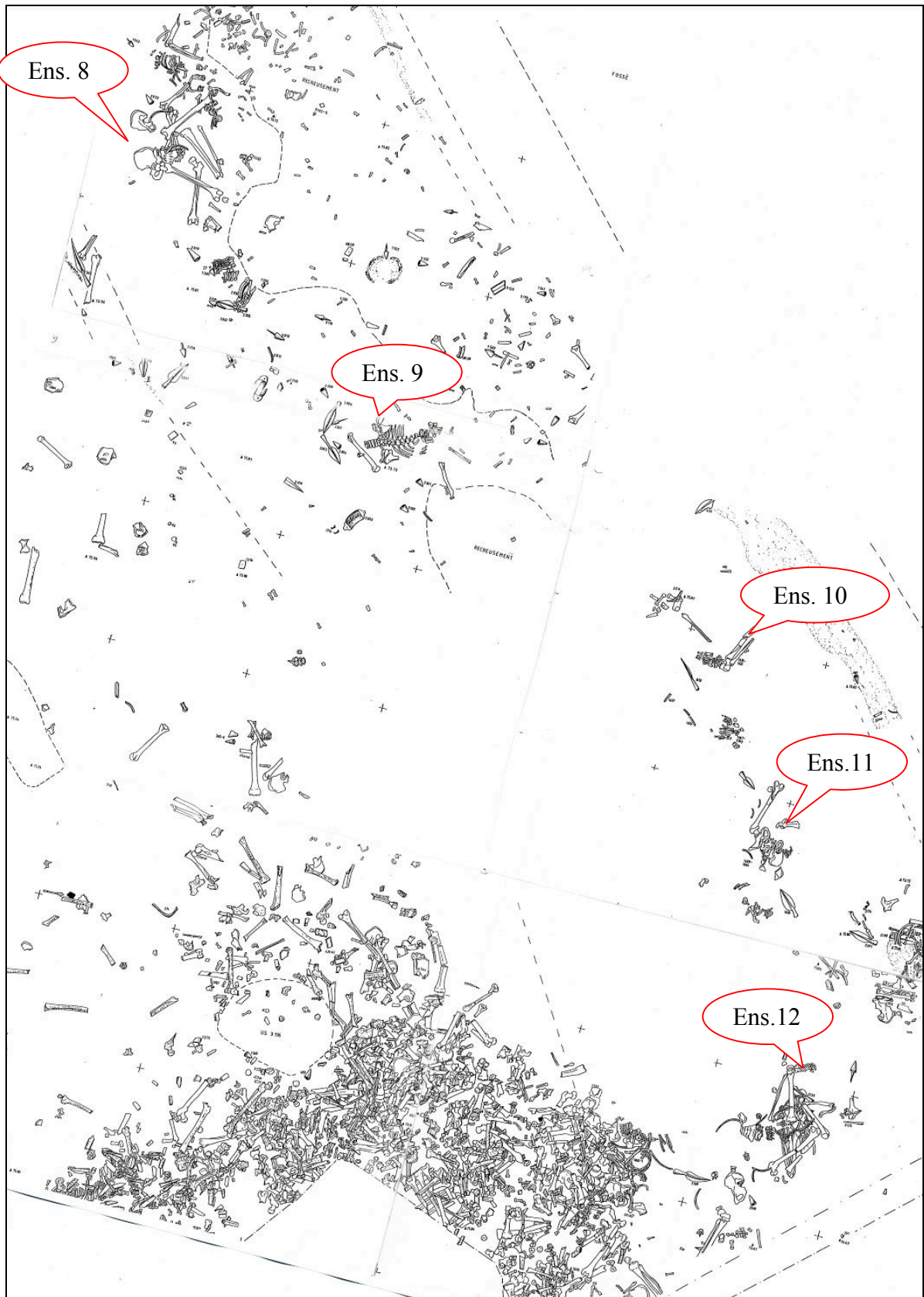


Figure 16 : vue générale du secteur à l'intérieur du sanctuaire fouillé en 1984, 1985 et 1986 (d'après J.-L. Brunaux)

En 1985, il s'agissait d'analyser le fossé à l'est de l'« Ossuaire » et l'intérieur de l'enclos dans le prolongement des zones découvertes en 1983 et 1984. Y ont été découverts des ossements

animaux, un peu de céramique, de nombreux os humains répartis dans les différentes couches avec des objets et des armes dont de nombreux talons, quelques fers de lance et un casque porteur de traces de coups.

L'année suivante, les fouilleurs poursuivent l'exploration de la zone découverte auparavant, elle contenait un corps partiel, constitué d'un thorax avec les vertèbres en connexion ainsi que des os de membres inférieurs.

Lors de la campagne 1987, débute l'exploration de la portion est du sanctuaire au-delà du fossé et longeant celui-ci. A été mis en évidence un important dépôt d'os humains et d'armes (umbos de bouclier, fers et talons de lances, épées, fourreaux et chaînes de suspension). Cette nouvelle organisation appelée, par raccourci de langage, « charnier » se révèle d'une grande richesse dont un plan général est dessiné à partir des relevés photographiques effectués par J.-L. Brunaux et C. Marchand. Le dégagement de surface mené par P. Lancelin et P. Paris permet à F. Mariethoz de Genève, les premières observations anthropologiques. Durant cette même campagne un autre dépôt est mis au jour à l'intérieur de l'angle est du sanctuaire.

Les fouilles doivent être interrompues sur décision de la sous-direction de l'archéologie et les vestiges sont recouverts de sable.

Une nouvelle autorisation est accordée à Jean Louis Brunaux, les travaux débutent en 1991. Durant cette année, l'objectif principal consistait à reprendre l'analyse de l'angle est du sanctuaire. Cette fouille a permis d'isoler des fragments de corps le long du fossé et une nouvelle structure, mise au jour mais non fouillée en 1987, constituée d'os humains et appelée par convention « ossuaire 91 » (figure 17). Ce nouvel ensemble plus modeste que l'« ossuaire 82 » en partie détruit par une profonde tranchée anglaise de la Grande Guerre de près de deux mètres de profondeur, semble de forme grossièrement circulaire de 3,50 à 4 m de diamètre avec une élévation de 35 cm. Il contient une majorité d'os longs (tibias, fibulas, fémurs, patellas, humérus) avec quelques coxaux. Cet ensemble s'avère beaucoup moins bien conservé que celui découvert en 1982. Il faut toutefois nuancer l'état du matériel osseux : celui placé à la périphérie présente des altérations superposables à celles rencontrées après une exposition prolongée aux intempéries, alors que celui en position plus centrale garde un état correct. Cette construction dont la partie centrale a été détruite possédait une organisation proche de celle de l'« ossuaire 82 », les angles sud et nord préservés laissent supposer que la structure formait aussi un carré d'environ 2m de côté avec des parois constituées d'os, aussi alignés longitudinalement et perpendiculairement. A l'ouest de cette structure, les fouilleurs mettent au jour, une zone riche en os débités frais, indépendante de l'ossuaire et semble-t-il sans relation avec ce-dernier.

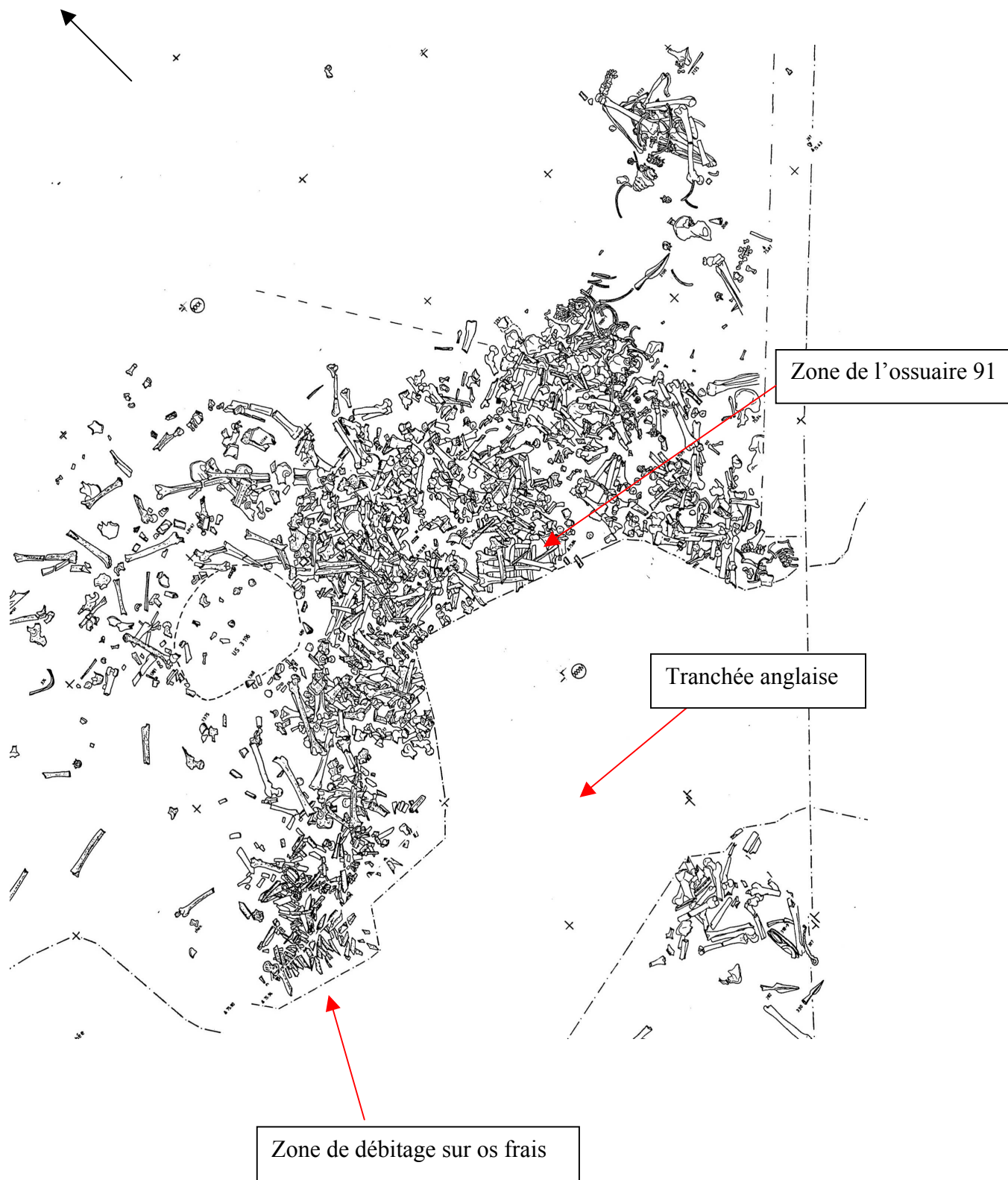


Figure 17 : vue d'ensemble du site fouillé en 1991 (d'après J. L. Brunaux)

Durant la campagne 1992 les fouilleurs se sont attachés à analyser l'angle oriental, à l'extérieur de l'enclos. Cette zone, fouillée en surface en 1987, avait été exposée aux intempéries quelques temps puis recouverte de sable dans le but de protéger les os. Une construction métallique a été élevée afin d'éviter l'action des intempéries. L'exploration du bord extérieur du fossé côté « charnier » va apporter un matériel osseux et métallique important. Ce gisement se présente dans un bon état de conservation hormis dans l'angle sud-est où une fosse gallo-romaine en a entamé une partie. J.-L. Brunaux et P. Méniel sont chargés du dégagement de cette zone dont l'étude du matériel anthropologique est confiée à F. Mariethoz.

Durant l'année 1993, la poursuite de l'exploration des limites sud de la zone dite du « charnier » sont organisées, livrant une forte densité d'os appartenant à des squelettes post-crâniens humains, moindre pour les armes, sur environ cinq mètres de large. Les restes de faune y sont presque absents. Les pièces métalliques appartiennent à un ensemble cohérent de la Tène C1 (-275/250 à -200/175).

À l'intérieur de l'enclos laténien, une structure évoquant un type de construction proche des deux « ossuaires » précédemment décrits est mise au jour le long de la tranchée de 14-18 et près de l'« ossuaire 1991 ». Cette structure très perturbée livre du matériel (os humains et animaux, céramique, armes de fer, fibules, monnaies et divers objets en bronze). Sont observés des anneaux autour d'un avant-bras, visibles sur cette figure 18. Cette disposition confirme que les membres restaient parés de leurs bijoux au moment de la dépose sur le sol.



Figure 18 : un avant bras gauche muni de ses anneaux, trouvé dans le sud de la zone 3.

Les objectifs des années précédentes furent poursuivis lors de la campagne 1994, en l'occurrence l'examen du secteur du « Charnier » afin d'en établir les limites topographiques septentrionales et méridionales. Cette exploration identifie dans ces zones, une moindre densité en pièces osseuses et métalliques et une raréfaction des portions de squelettes appendiculaires connectés.

En 1995, H. Duday et B. Boulestin ont apporté leur expérience dans l'analyse du matériel osseux provenant du sol le plus ancien, à proximité sud est de l'« Ossuaire 1991 ». Il comportait 800 éclats d'os longs humains, entre cinq et vingt-cinq centimètres de longueur et provenant pour l'essentiel de tibias et de fémurs. Ils interprétèrent ces pièces comme le résultat d'un débitage, par percussion sur os frais, proche de celui décrit durant les périodes néolithiques. (Figure 19)



Figure 19: vue de la zone de débitage (cliché : J. L. Brunaux)

La poursuite du démontage et l'étude des os du « Charnier » sont menées désormais sous la direction d'Henri Duday. Celui-ci confirme qu'il s'agit de squelettes plus ou moins complets appartenant à des individus de sexe masculin, plutôt jeunes au regard du faible nombre de pathologies dégénératives, auxquels on a prélevé la tête. Les os présentaient, à leur surface, un grand nombre de traces de coups violents témoignant de combats ou plus fines évoquant des préparations (découpe musculaire, dépeçage). Un certain nombre de ces guerriers ont conservé leurs armes en place. Selon Henri Duday, cet amoncellement, de corps et de fragments, s'est colmaté progressivement par un sédiment charrié par les rongeurs ou les vers de terre.

En 1996, Sandrine Thiol mène, sur une surface de six m² environ, l'étude des niveaux les plus profonds du « Charnier ». Celle-ci livre de nombreux petits os appartenant aux articulations les plus labiles des mains et des pieds. Henri Duday, à la lueur de ces découvertes, émet l'hypothèse d'un dépôt simultané sur le sol, de nombreux corps. L'analyse des couches les plus profondes n'a pas permis de mettre en évidence de structures en creux (trous de poteaux) pouvant étayer l'hypothèse d'une construction au-dessus du « Charnier ». Cependant la mise en évidence d'un effet de paroi et les données environnementales permettent d'avancer l'hypothèse d'une construction au ras du sol dont nous ignorons la forme. Lors de cette campagne les premiers travaux anthropologiques de S. Hérouin, H. Leclerc et S. Thiol, sur le « Charnier » sont initiés par Henri Duday.

En 1997, l'étude anthropologique du « Charnier » se poursuit. En parallèle débute la fouille d'une section du fossé de clôture. Les premiers résultats anthropologiques sur l'« Ossuaire 1991 » sont présentés par J. F. Bidet et F. Watel.

La campagne 1998 se concentre sur l'étude des sols les plus anciens à la recherche des os les plus petits ayant pu être transportés par les animaux fouisseurs.

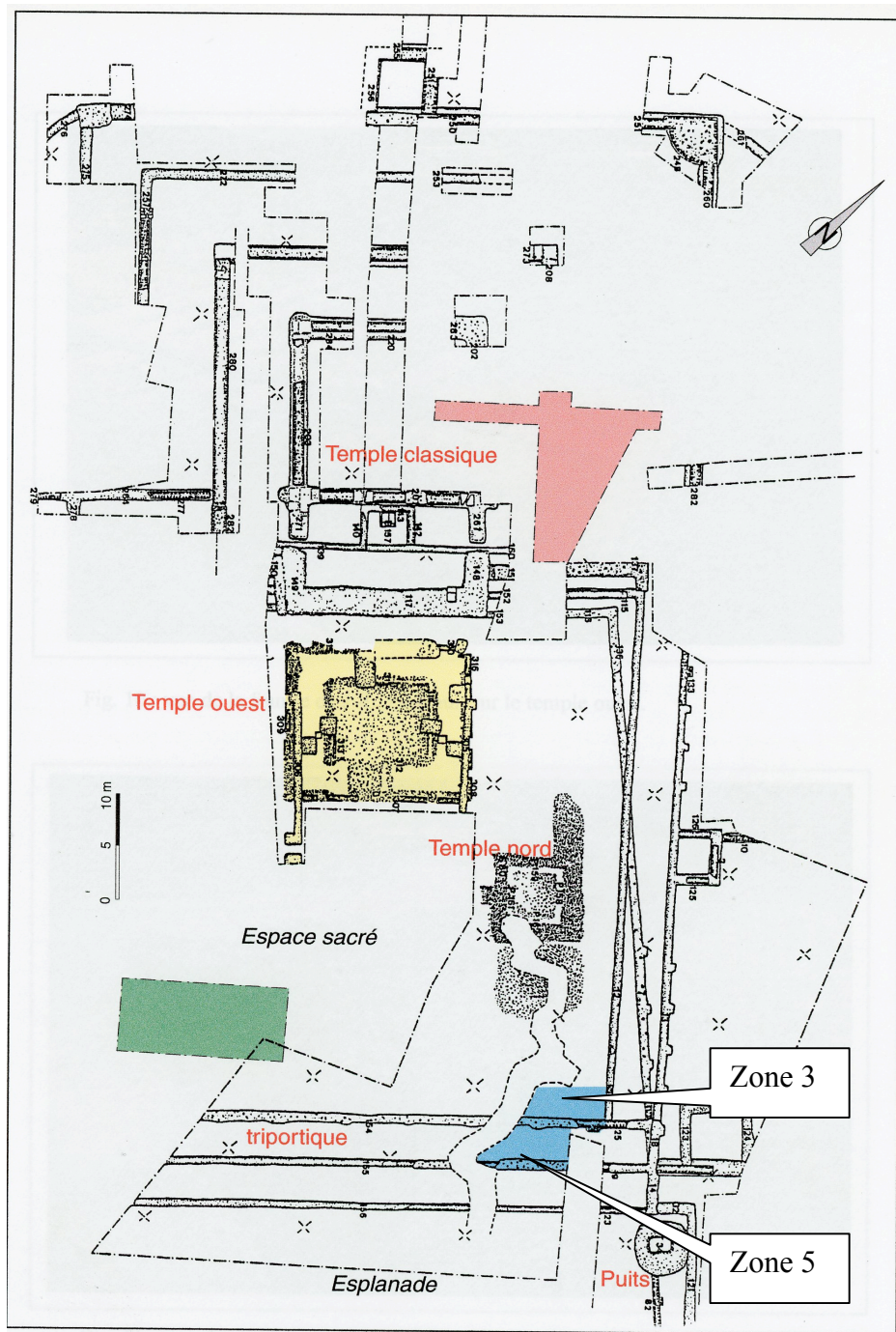


Figure. 20 : plan générale des fouilles de 1998. En bleu les portions des zone 3 et 5 (A. Leroux)

Au-delà du fossé laténien, dans la zone 3 et la zone 5, (figure 20 et 21), des portions de membres plus ou moins complets y ont été identifiés et prélevés par Amandine Leroux (Leroux, 1999).

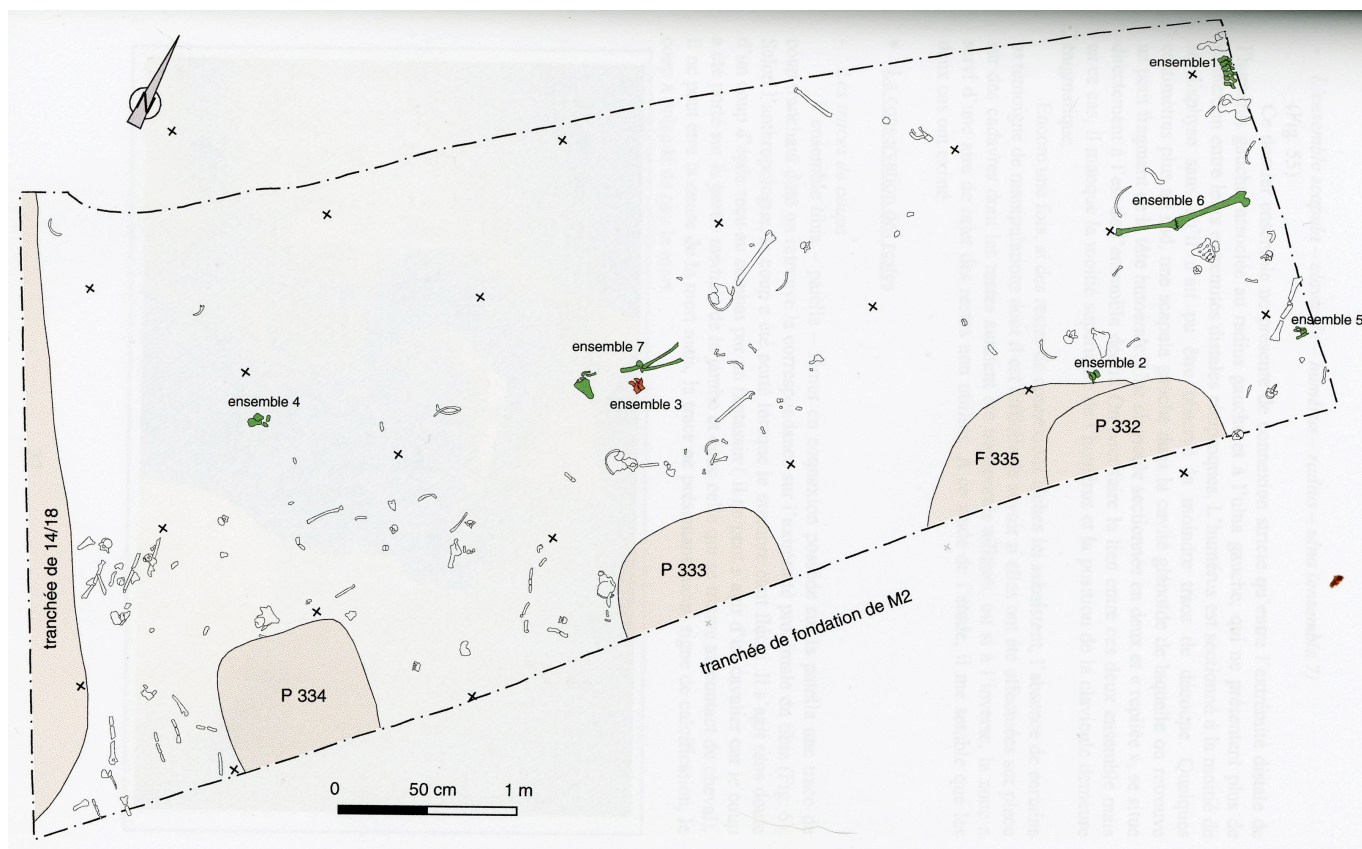


Figure 21 : plan de la zone 5 au sud de l'enceinte de l'enclos près du fossé.(d'après A. Leroux)

L'année 1999 voit l'achèvement complet de l'étude du « Charnier ». Ces ultimes relevés les plus profonds confirment que le « Charnier » renferme plus de 13 000 os humains, ainsi que près de 500 pièces métalliques en fer, quelques autres en bronze et surtout trois monnaies d'or (deux héli et un quart de statères) et à sa périphérie un torques à tampons incomplet, en or, sept monnaies d'or (cinq hémistatères et deux quarts de statère) attribuées aux peuples de l'Armorique, selon L. P. Delestrée. La fosse gallo-romaine altérant le « Charnier » contenait de nombreux os humains en particuliers de petites pièces et quelques objets métalliques.

Cette dernière étape conclut la période de terrain pour la zone du « Charnier ».

En 2000 la campagne de fouilles va s'orienter sur l'examen de la partie centrale de l'enclos cultuel ; sous une allée dallée conduisant au temple gallo-romain le plus ancien. Dans un remblai de terre végétale provenant probablement de l'angle sud de l'enclos et peut-être de la périphérie extérieure ont été mis au jour des os humains ainsi que des pièces métalliques se répartissant d'une façon aléatoire mais uniforme (figure 22). En leur sein, deux structures organisées sont mises en évidence ainsi qu'une autre plus hétérogène.



Figure 22 : vue de l'ossuaire 2000 en cours de fouille. (EO 496) (cliché : J. L. Brunaux)



Figure 23 : dessin de l'ossuaire 2000 (EO-496) (J. L. Brunaux)

Le premier, appelé par convention « Ossuaire 2000 » (EO 496) se présente comme un amoncellement, vaguement circulaire de 5 m par 3,50 m, matérialisé par le trait rouge, fait d'os longs entrecroisés pour certains, alignés et rayonnants pour d'autres, avec quelques os brûlés et des coxaux. A la périphérie de cet ensemble, des os dispersés conservent toutefois des ébauches d'entrecroisement. Cette construction s'apparente à celles décrites en 1982, mais diffère par une structure de base ovale comportant presque exclusivement des fémurs sur lesquels se superposent d'autres fémurs dont les épiphyses proximales sont dirigées vers l'intérieur sauf pour

une pièce osseuse, le tout surmonté par un troisième niveau. On distingue parmi ces os quelques des armes, des éléments de harnachement et des tessons de céramique (figure 23).

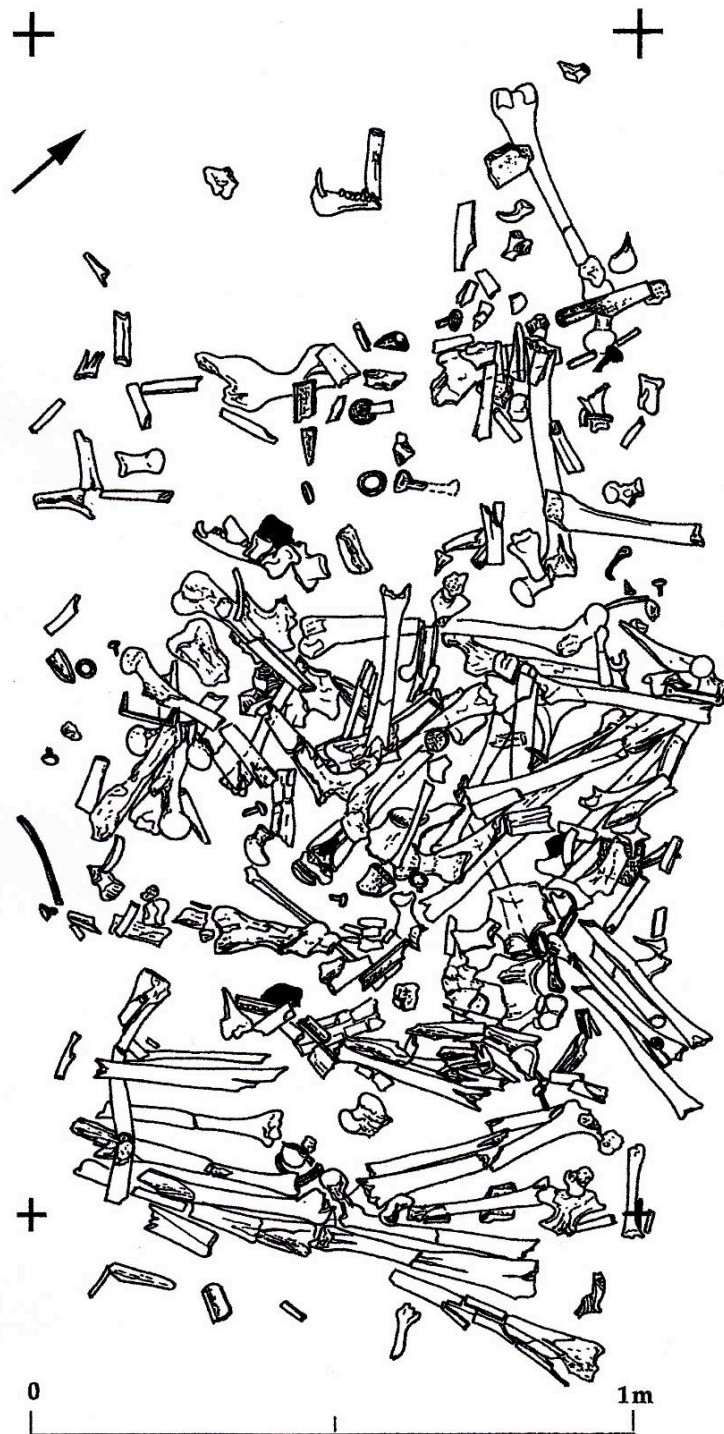


Figure 24 : dessin du petit ossuaire (EO-497) (J. L. Brunaux)

Le second ensemble osseux appelé « petit Ossuaire » pour EO 497 se situe à 8 m au sud est du précédent sous l'allée dallée du temple le plus ancien ; en moins bon état de conservation il occupe un rectangle de 2m25 sur 1m. Les os humains associés aux os de chevaux paraissent

rangés sans réel souci de construction. Ce sont près de 400 objets comportant de nombreuses petites pièces comme des clous ou des rivets placés plutôt en périphérie (Figure 24).

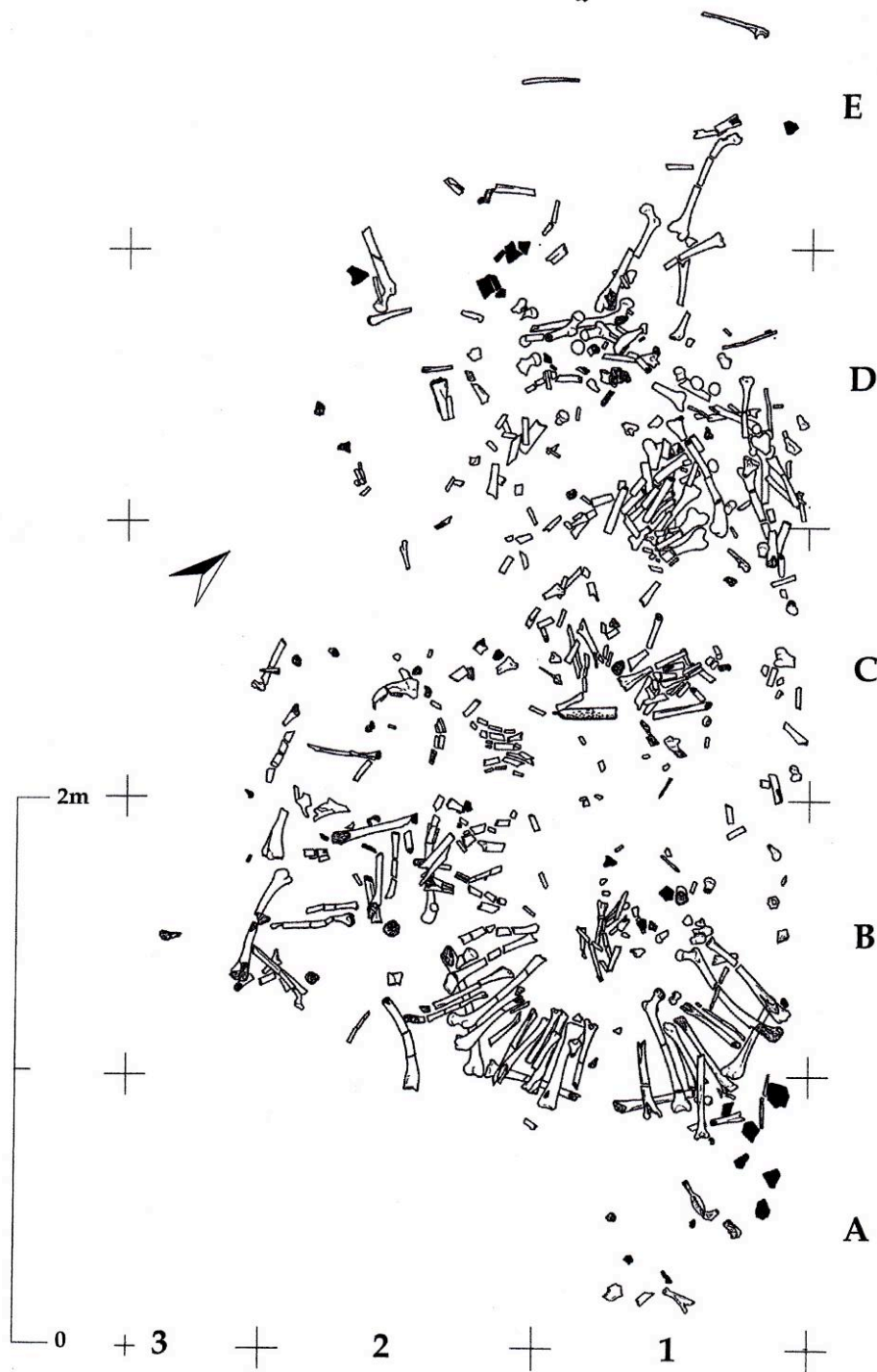


Figure 25 : dessin de l'EO-498 (d'après J. L. Brunaux)

Le troisième ensemble osseux (EO 498) paraît être le symétrique le l'EO-496 mais bien plus altéré par les constructions gallo-romaines. De la forme générale d'origine persiste une portion d'arc de cercle d'environ 1m20 de diamètre matérialisée par des os longs où dominent les fémurs, le second niveau comporte là encore des fémurs dans une disposition rayonnante. Ce dépôt comporte 500 pièces dont 400 os majoritairement humains (figure 25).

Le matériel de l'ensemble métallique (EM-495) et des ensembles osseux (EO-496, 497 et 498) contient 1251 pièces. Il a été étudié par Marie Pourrier. Il rassemble différentes pièces du faciès de la Tène C1a à la Tène D2 avec plusieurs pointes de javelots et un carreau de catapulte.

En 2001 et 2002 les fouilles ont concerné la zone située au sud de l'enclos sacré. Une structure excavée avait été découverte en 1995 mais mal identifiée. Une étude géophysique réalisée dans le cadre d'un DEA par Karine Bréhonnet (Bréhonnet, 1998) montrait un fossé circulaire développé vers le sud. La fouille fait apparaître un enclos de forme polygonal limité par un fossé de 1m80 de profondeur d'où s'élevait une robuste palissade estimée à 3 m 50 de hauteur. Lors du démontage de la structure les fossés ont été comblés par du remblai contenant des os, des armes et de la céramique. Cet enclos circulaire mesure 40 m de diamètre, son sol ancien a été arasé et remplacé par un remblai et un dallage de rognons de silex, de fragments de grès et de nodules de craie. On y retrouve cinq fosses dont la plus grande excentrée, parfaitement cylindrique et 2m de profondeur, sur sa berge on remarque, côté sud-est, un foyer aménagé avec un pavage de silex. Les quatre autres fosses s'apparentent à des cuvettes peu profondes et pauvres en matériel.

Cet enclos apparaît comme une cour fermée avec probablement une petite porte. Le matériel est constitué d'armes en très mauvais état d'une typologie contemporaine de celle du « charnier » mais peut-être d'une origine ethnique différente. La céramique possède un faciès d'origine nordique plus proche de la Tène ancienne (B2b).

En 2003, une ultime fouille, débutée tardivement, avait pour but de progresser dans la connaissance du grand temple, mais interrompue et n'a jamais été reprise.

Au terme de plus de trente ans de fouilles, s'ébauche ainsi le plan du plus grand sanctuaire gaulois puis romain, du nord de la Gaule.

4. 2. Emplacements des différents ensembles osseux à l'extérieur de l'enclos. (Figures 25 et 26)

Par convention, les termes d'« Ossuaire » et « Charnier » seront utilisés tout au long de ce travail, ils sont inappropriés mais consacrés par l'usage.

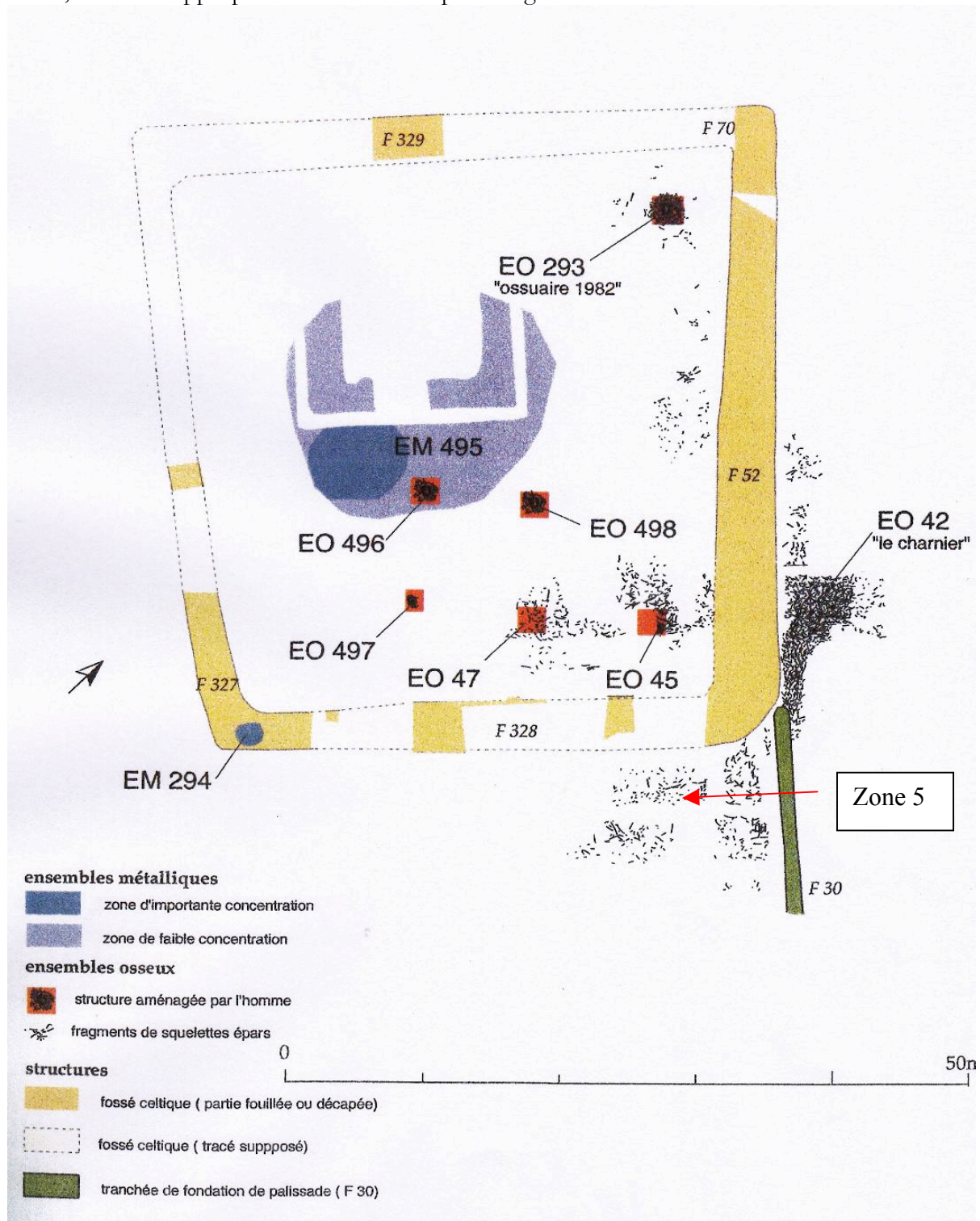


Figure 25 : Emplacements des différents ensembles osseux (d'après J. L. Brunaux et C. Malagoli)

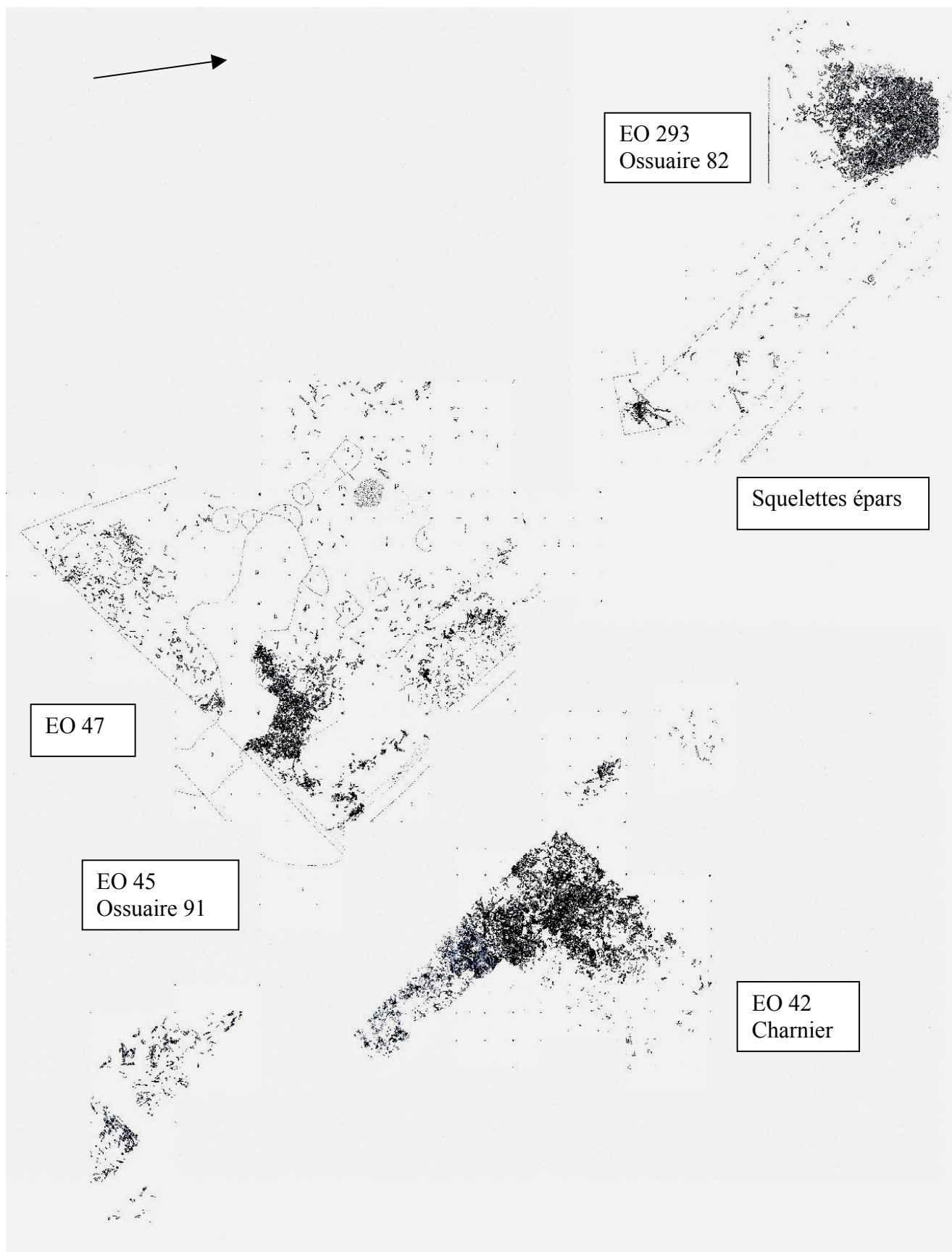


Figure 26 : vue des différents ensembles osseux (d'après J. L. Brunaux)

4. 2. 1- Le « Charnier » (EO-42)

Ce gisement mis au jour en 1987 se situe sur la bordure extérieure de l'angle est de l'enclos laténien. Il s'étend, sur 35m² et 40cm, d'épaisseur au sud ouest du fossé de l'enclos sacré, comporte une densité de matériel maximum en son centre pour s'estomper progressivement vers sa périphérie. Le « Charnier » est constitué d'un amas très dense d'os humains provenant de corps complets ou fragmentés et d'armes, partiellement perturbé par des fosses gallo-romaines de faible profondeur (figures 27 et 28).



Figure 27 : vue du « charnier » en cours de démontage. (cliché de J. L. Brunaux)



Figure 28 : vue d'ensemble du « charnier » (dessin d'après J. L. Brunaux)

Les relevés, le démontage et l'étude ont nécessité plusieurs années, de 1987 à 1999. De nombreux intervenants analysèrent le corpus osseux mais le travail le plus complet a été effectué par Sandrine Thiol qui, sous l'autorité d'Henri Duday, en a fait l'objet de sa thèse (S. Thiol, 2000). Les analyses pédologiques identifient, sous ce dépôt, des phénomènes de bioturbation dus à la présence de matières organiques (cadavres en décomposition) et de calcaire (os). L'étude de la composition chimique montre un enrichissement important en phosphates (os) et en carbone (corps décomposés). Il n'y a pas eu de remblai entre le sol en place et le « charnier » ni de creusement préalable au dépôt des os (Fechner, 1998)

4. 2. 2- Extérieur de l'angle est du fossé

L'exploration des limites sud du « charnier » permet de mettre au jour une zone à l'angle oriental du fossé laténien, cette zone 5 se situe entre les murs parallèles du portique. Cette dernière livre un matériel riche en os longs avec quelques fragments de squelettes appendiculaires complets.

4. 2. 3. - L'enclos circulaire

L'exploration dans la zone dite de « l'esplanade » met au jour un fossé circulaire de 2 m de profondeur, circonscrivant un enclos circulaire de 40 m de diamètre creusé en son centre de cinq fosses. Le fossé et les fosses ont été comblés par du matériel osseux (317 pièces), métallique et de la céramique. Pour les os humains on remarque une nette prédominance des os longs appartenant à 30 individus avec une absence des petites pièces constituant les articulations labiles des mains et des pieds. Les fragments de membres déposés dans ce site avaient entamé leur processus de squelettisation. Le nivellement des fossés et des fosses par le remblai place le matériel en position secondaire limitant les interprétations.

4. 3. Emplacements des dépôts osseux à l'intérieur de l'enclos.

4.3. 1- L'« Ossuaire 1982 » (EO-293)

Ce gisement découvert et fouillé en 1982 situé dans l'angle nord est de l'enclos se caractérise par un dépôt d'os humains et de chevaux ; de forme grossièrement circulaire de 6m de diamètre avec en son centre une construction carrée de 1m65 de côté faite d'os longs disposée autour d'une formation en creux contenant des cendres et des os calcinés. Cette disposition peut être interprétée comme une construction cubique éboulée. Les os conservaient un état de conservation remarquable, suggérant une protection.

4. 3. 2- L'« Ossuaire 1991 » (EO-45)

Ce gisement découvert en 1987 et fouillé en 1991 se situe dans l'angle sud à l'intérieur de l'enclos sacré et séparé du « Charnier » par le fossé. Sa forme s'apparente à celle de la structure décrite et découverte en 1982, toutefois en moins bon état à cause de sa destruction partielle en son milieu par une tranchée anglaise de la Grande Guerre. Il n'en persiste que les angles sud est et nord est avec trois lits d'ossements dont le contenu s'apparente à celui de l'« ossuaire 82 » : des os humains (2000 pièces) et animaux. Dans la portion sud de cette zone une portion partiellement recouverte contient 800 esquilles provenant d'os frais probablement percutés (figure 29).



Figure 29 : os frais fracturés provenant de la zone de débitage.

4. 3. 3- L'« Ossuaire » correspondant à l'EO-47.

Cette structure fouillée en 1993, proche dans sa structure de celle découverte en 1992 et située le long de la branche sud est à l'intérieur de l'enclos. Profondément remaniée elle a livré des os humains et animaux répartis d'une façon lacunaire.

4. 3. 4- l'« Ossuaire 2000 » et « les petits ossuaires » (EO-496, 497 et 498)

Ces amas se situent dans la partie centrale de l'enclos laténien, sous une allée dallée menant au temple gallo-romain, les dépôts s'organisent de deux façons : une répartition aléatoire de différentes pièces osseuses et une plus structurée en deux ensembles appelés « ossuaire 2000 » et « petit ossuaire ». L'« ossuaire 2000 » rassemble un amas plus ou moins dense de 1143 pièces dont 70% d'os humains, des armes de la Tène C et de la céramique de la Tène D2 ainsi que des *pila* romains. Les os du « petit ossuaire » sont bien conservés en raison du piétinement et de l'écrasement survenus lors de la construction du dallage du temple. Comme pour l'ossuaire précédent, une « pollution » par différentes époques est identifiée. Il y a, pour l'EO-296, une ébauche de construction de forme ovale avec une évidente volonté d'édification. L'EO-297, plus désorganisé, présente une forme plus carrée avec des os longs disposés plutôt parallèlement, de nombreux clous et rivets évoque un transport sur une structure en bois cloutée ou un caisson. Enfin le dernier EO-298 comporte une similitude de forme avec celle de l'EO-297, un ovale. Mais les remaniements, ainsi que le mauvais état des os, rendent difficile l'interprétation.

4. 3. 5- Les ensembles anatomiques individualisés

Ces ensembles anatomiques acéphales plus ou moins complets s'échelonnent le long de l'enceinte. Ceux situés près du fossé laténien oriental et à l'intérieur de l'enclos sacré ont été découverts en 1983 et 198, ceux à proximité du fossé méridional en 1993.

La disposition des différents ensembles osseux ainsi mise en place, nous allons nous attacher à identifier les traces découvertes à la surface des os humains

V ANALYSE ANTHROPOLOGIQUE GENERALE

Cette analyse de paléo-pathologie est un préalable essentiel pour apprécier l'état sanitaire de la population à notre disposition.

5. 1. Les pathologies traumatiques

5. 1. 1 Sur les os provenant du « Charnier »



Figure 1 : clavicule gauche

Sur cette clavicule gauche d'un jeune adulte (96 C13-0369) on remarque une déformation de la diaphyse sur le tiers latéral, séquelle d'une fracture ancienne (Figure 1).



Figure 2 : clavicule droite

Cette clavicule droite (871819) est déformée, à la partie moyenne de la diaphyse, par un cal témoin d'une fracture ancienne consolidée (figure 2).



Figure 3 : clavicule gauche

Le même type de déformation intéresse la portion moyenne de la diaphyse de cette clavicule gauche (931085) (Figure 3).



Figure 4 : radius gauche

Sur ce radius gauche (933949) un élargissement de l'épiphyse distale et une irrégularité de la surface articulaire témoignent d'une séquelle de fracture ancienne responsable d'une arthrose de l'articulation radio carpienne (figure 4).



Figure 5 : fibula droite

La déformation en S de cette fibula droite (99 A10 0222) abîmée par une importante altération de surface évoque une fracture ancienne (figure 5)

Pièces vues sans photographie

930359b	Clavicule gauche	Séquelle de fracture de la diaphyse avec un cal.
96 D14 0265	Tibia gauche	Cal fusiforme de l'épiphyse distale
96 D14 0535	Fibula gauche	Cal fusiforme de l'épiphyse distale. (Ce tibia et la fibula 96 D14 0535 étaient en connexion)
95 D13 0447	Cote droite	Cal du tiers moyen
95 D13 0453	Cote droite	Cal du tiers moyen

5. 1. 2 Sur les os provenant de l'intérieur de l'enclos quadrangulaire.

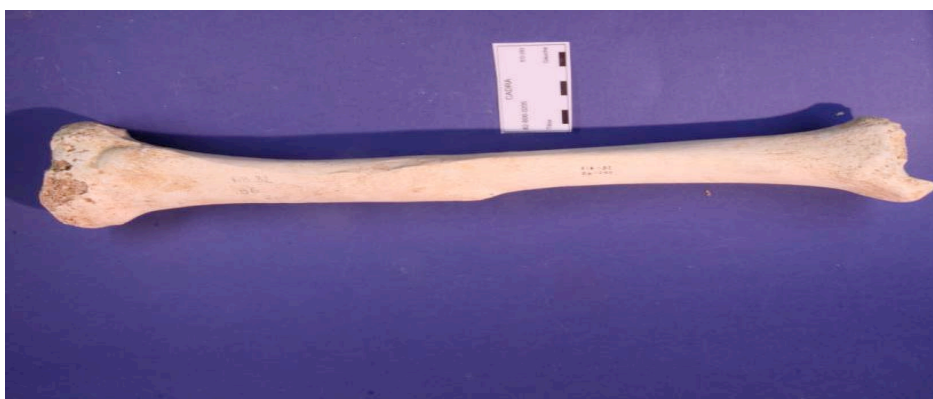


Figure 6 : tibia gauche

Ce tibia gauche d'un adulte, provenant de l'« ossuaire 82 » (82 B02 0205), est modérément déformé au tiers moyen de la diaphyse séquelle d'une fracture durant la grande enfance. La consolidation avec un petit décalage résiduel des fragments témoigne du modelage par la croissance (Figure 6).



Figure 7 : tibia et fibula droits

Ce tibia et cette fibula droits (82 C06 0119) d'un adulte, provenant aussi de l'« ossuaire 82 », ont fusionnés au niveau de l'épiphyse distale. Cette synostose trouve son origine dans une fracture des deux os au tiers distal de la diaphyse avec une consolidation en valgus. (Figure 7)



Figure 8 : radius droit

Provenant de l'intérieur de l'enclos, ce radius droit (980632) appartenant à un sujet adulte est déformé au tiers moyen de la diaphyse par la consolidation imparfaite d'une fracture avec un chevauchement des fragments. Cette déformation limitait l'usage du membre supérieur droit. (Figure 8)

5. 1. 3 Sur les os provenant de l'enclos circulaire



Figure 9: tibia gauche



Figure 10 : radiographie du tibia gauche

Ce tibia gauche (01 0881) appartenant à un adulte jeune (le liseré de la soudure du cartilage de croissance reste bien visible) conserve une déformation fusiforme de la métaphyse distale évoquant une fracture survenue lors de la petite enfance et parfaitement consolidée. (Figure 9 et 10)

5. 2. Les pathologies congénitales.

Le site a livré peu d'os porteurs d'anomalies congénitales. Il s'agit d'un sacrum avec un défaut de fermeture postérieure de l'arc neural (*spina bifida*) dans sa portion distale et dans deux cas d'un hiatus sacral (ouverture postérieure), portant sur la portion la plus caudale de l'os, sans conséquence.



Figure 11 : vue postérieure du sacrum (93 0220)

Ce sacrum (93 0220), vu par sa face postérieure montre une fermeture partielle de l'arc neural témoignant d'un *spina bifida* au niveau de S1 et S2. (Figure 11)



Fig. 12 : sacrum en vue postérieure

Sur ce sacrum très altéré, (96 D15 0235) vu par sa face postérieure, la fermeture de l'arc neural est incomplète en S4 et S5 (hiatus sacral) (Figure 12).



Fig. : 13 : sacrum en vue postérieure.

Ce sacrum (871873 b), vu par sa face postérieure, montre une lombalisation asymétrique de S1 avec un hiatus sacral en regard de S4 et S5 (figure 13).



Fig. 14 : sacrum en vue antérieure.

Une vue antérieure de ce même sacrum confirme la lombalisation asymétrique de S1 (figure 14).

5. 3. Les pathologies acquises



Fig. 15 : clavicule droite.

Sur cette clavicule droite (95 E14 0109) on remarque une gouttière profonde correspondant à la zone d'insertion du muscle sous-clavier, une apophysite sur celle du muscle deltoïde et une absence d'ossification du noyau épiphysaire sternale. Ce dernier caractère confirme qu'il s'agit d'un adulte de moins de trente ans (figure 15).



Figure 16 : clavicule droite.

Sur cette clavicule droite (933852) les zones d'insertion du ligament costo-claviculaire et du sterno-hyoïdien sont nettement marquées (figure 16).



Figure 17 : tibia droit

Pour ce tibia droit (82 B06-0124) une apophysite de 10mm de longueur est visible sur la face médiale de l'épiphyse proximale (figure 17).

Les os décrits ensuite sont porteurs d'exostoses ou ostéo-chondrome ; tumeurs bénignes se caractérisant par des excroissances de la corticale situées plutôt sur les os longs.



Figure 18 : humérus droit

Cet humérus gauche (853266) présente sur le bord médial de la métaphyse distale un épaissement de la corticale, correspondant à une petite exostose (figure 18).



Figure 19 : humérus gauche

Pour cet humérus gauche (931752) la même anomalie siège sur la face antérieure et latérale de la métaphyse distale. (Figure 19).



Figure 20 et 21 : humérus droit avec une exostose ostéogénique

Pour cet humérus droit (82 C03 0077) on constate une anomalie différente. Il s'agit d'un épaissement, limité de la corticale, de la face postérieure de la métaphyse proximale, appelé

exostose ostéogénique. Cette maladie génétique dominante peut se transformer en tumeur maligne à l'âge adulte : l'ostéo-chondrosarcome. Un seul cas est décrit sur le site (figure 20 et 21)

Sur les deux pièces suivantes l'épaississement de la corticale de l'os est plus régulier moins tourmenté.



Figure 21 : tibia droit

Pour ce tibia droit (82 C05-0107) l'épaississement siège sur la corticale de la diaphyse (figure 21).



Figure 22 : fibula gauche

Cette fibula gauche (911256) montre le même type d'anomalie, de la partie moyenne de la diaphyse. (Figure 22)

Dans ces deux cas, il s'avère difficile d'affirmer l'origine exacte, mais il peut s'agir d'une infection superficielle de l'os ou d'une séquelle de fracture de fatigue consolidée.

Nous concluons ce chapitre par les anomalies acquises du rachis.



Figure 23 : portion de rachis (C7 et Th1)



Figure 24 : portion C6, C7 et Th 1

Nous constatons une fusion en bonne position sans déformation de 2 vertèbres C7 et Th 1 (95 D15 0009). Il s'agit plutôt d'une synostose (figure 23). La seconde figure montre la vertèbre C6 immédiatement supérieure (95 D15 0100) placée au dessus du le bloc vertébral (figure 24).

5.4. Pathologies dégénératives

L'arthrose représente la cause la plus fréquente de dégénérescence des articulations. La coxarthrose, assez rare chez le sujet jeune, touche l'articulation de la hanche aboutissant à une destruction progressive des surfaces articulaires. Nous en avons un exemple dans le corpus avec cette tête isolée d'un fémur gauche (87045) déformée ; l'os coxal correspondant n'a pas été retrouvé. L'impotence et la douleur induites par cette pathologie gênent notablement la marche. (Figure 26).



Figure 26 : tête fémorale gauche

Cette pathologie peut aussi atteindre le rachis. Des formes sévères aboutissent parfois à une fusion vertébrale comme entre ces deux vertèbres lombaires, probablement L2 et L3 (93 1083) (figures 27 et 28).



Figure 27 : bloc vertébral en vue droite



Figure 28 : bloc vertébral vue de face



Figure 29 : Th 11 en vue gauche.

Mais l'arthrose du plateau vertébral inférieur peut se limiter à la présence d'ostéophytes comme sur cette Th11 (95 C15 0013). (Figure 29).



Figure 30 : L2 vue de face

Cette même anomalie est visible sur le plateau vertébral supérieur de cette 2^e lombaire (95 E13 0205) (Figure 30). Ces « bavures » des berges vertébrales sont généralement douloureuses et invalidantes.

5. 5 Pathologies infectieuses

Les combats entraînent des blessures et des fractures que les armes souillées, la terre et le fumier des animaux compliquent inéluctablement. La mort concluait dans la plupart des cas ce type de complication d'évolution. Mais trois os portent à leur surface des traces de guérison. Ces observations nous donnent certaines indications : les blessés porteurs de telles atteintes sont pris en charge longtemps et ils bénéficient d'immobilisations probablement par des attelles.



Figure 31 : fémur droit en vue de face



Figure 32 : fémur droit en vue postérieure.

Ce fémur droit d'un adulte (83065) est porteur de séquelles d'infection sévères, conséquences probables d'une fracture ouverte infectée (Figure 31 et 32). La consolidation osseuse a été obtenue au prix d'une déformation en varus et rotation interne avec un épaissement considérable de la diaphyse. Les deux orifices visibles correspondent à des pertuis d'abcès profonds. L'individu a dû rester longtemps immobilisé et n'a retrouvé la marche qu'au prix d'une gêne importante avec une rotation interne du squelette jambier distal. Il paraît difficile d'envisager qu'un individu avec un tel handicap physique puisse participer à des combats.

Ce fémur a participé à la construction de l'« ossuaire 82 » et trouvé dans la zone d'éboulement de la portion septentrionale.



Figure 33 : tibia droit

Sur ce tibia droit, provenant de l'enclos circulaire, dont ne persiste que la moitié inférieure (011059), on remarque une dépression de la corticale à la face postérieure et médiale de la métaphyse distale témoin d'une infection ancienne cicatrisée (Figure 33).



Figures. 34 et 35 : fibula droite.

Cette fibula droite (83 3-19) appartenant à l'ensemble 3 présente des séquelles d'infection de l'épiphyse proximale avec un épaissement et des irrégularités des corticales. Cette pièce appartient à un squelette assez complet découvert dans la zone 3 du sanctuaire (Figure 34 et 35).

5. 6. Pathologie tumorale.

On complète cet inventaire par un humérus droit marqué par les empreintes corticales d'une tumeur.



Figure 36 : humérus droit en vue postérieure



Figure 37 : humérus droit en vue antérieure

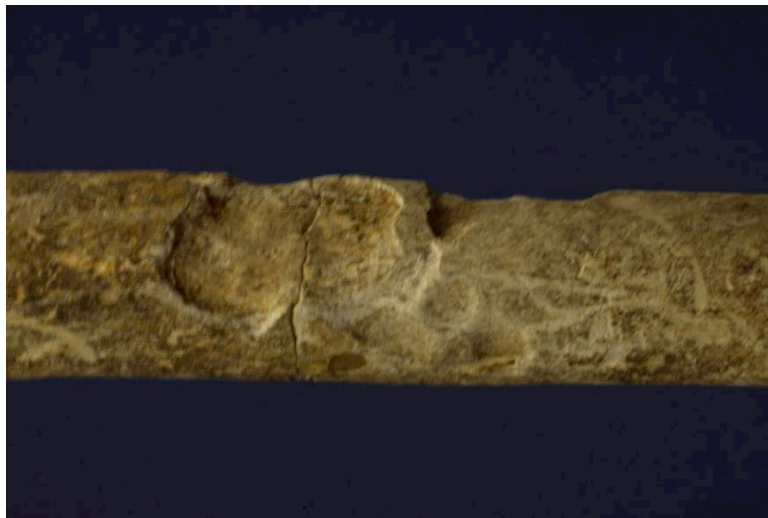


Figure 38 : humérus droit détail de la corticale

Cet humérus droit (82 D06-0027) présente de multiples zones en creux en forme d'amande sur la corticale. Ce type d'atteinte évoque soit un myélome malin, maladie hématologique touchant les os, ou un adamantinome beaucoup plus rare d'évolution lente et touchant les os longs (figures 36, 37 et 38).